

# CHARTRES Votre Ville

## TOUS FOUS DU TOUR

TOUR DE FRANCE 2012  
30 juin > 22 juillet - 99<sup>e</sup> édition



**TOUR DE FRANCE**  
**RENDEZ-VOUS**  
**LE 21 JUILLET 2012**

### LÉGENDE / THE KEY

- Grand Départ / Race start
- Ville départ / Start town
- Étape en ligne / Stage
- Arrivée finale / Race finish
- Ville arrivée / Finish town
- C.l.m. individuel / Individual time-trial
- Journée de repos / Rest day

[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

Le  
de **TOUR**  
FRANCE





# LE PLAN LOCAL D'URBANISME

## L'ÉVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME SUITE AU GRENELLE 1 ET 2.

La composition d'un dossier de PLU vous a été présentée (dans ses grandes lignes) le mois dernier. Il convient de compléter cette présentation par les nouveautés (obligatoires ou facultatives) introduites par les textes de lois des Grenelle 1 et 2. La loi du 12 juillet 2010 (dite loi Grenelle 2) représente la deuxième partie de la démarche engagée par le Gouvernement pour la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement.

Elle intervient sur plusieurs axes, notamment celui du Bâtiment et de l'Urbanisme.

### Les modifications apportées sur les Plans Locaux d'Urbanisme

- Ils doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale
- Ils peuvent imposer aux constructions, installations, travaux et aménagements de respecter des performances énergétiques et environnementales
- Ils peuvent imposer des secteurs de densification minimale
- Ils prennent en compte les trames verte et bleue : maillage écologique tenant compte de patrimoine bocagers, paysagers, rivières, « corridors verts », éléments naturels...
- Les Orientations d'Aménagement (décrites sommairement le mois dernier) sont complétées et renforcées par « Programmation » (OAP) : elles viennent compléter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Elles ont pour objet de définir des actions dans le cadre

de l'aménagement, l'habitat, le transport et les déplacements.

- Des matériaux ne peuvent plus être interdits car ils permettent de répondre à de meilleures conditions énergétiques.

Il s'agit là de grands principes présentés de façon très synthétique. Les textes intégraux sont accessibles sur les sites du Ministère de l'Ecologie, de Développement Durable, des Transports et du Logement, Grenelle de l'Environnement...

### LA CONCERTATION

Durant toute la période d'élaboration d'un PLU, les habitants, professionnels, associations... sont associés au projet.

La concertation s'effectuera sous différentes formes : des réunions publiques, des ateliers thématiques, des « balades urbaines », des articles, des expositions...

Afin de recueillir vos avis, observations, expériences, nous vous invitons à participer aux différentes démarches que la Ville initiera. Vous serez tenus informés des modalités et dates dans les numéros de Votre Ville, par voie d'affichage et de presse.

**A l'issue de la démarche d'élaboration du PLU**, une enquête publique sera organisée pendant un mois durant laquelle le Public pour s'exprimer. Le dossier « projet PLU » sera consultable par toute personne. Un commissaire enquêteur sera désigné pour recueillir lors de permanences vos doléances. Vous pourrez également adresser par courrier vos observations ou les consigner dans un registre qui sera mis à sa disposition pendant cette enquête.

**Chaque mois, une information (d'ordre législatif, réglementaire, général...) sur le PLU sera communiquée dans « Votre Ville ».**





# Une éco-ville qui rayonne

**Pour la 17<sup>e</sup> édition des Artisanales**, Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat en charge de l'artisanat, a fait le déplacement à Chartres. Cette année encore, la manifestation a attiré davantage de visiteurs et d'exposants. Une vraie réussite qui valide une fois de plus la dynamique chartreuse. Mais c'est aussi et surtout un succès qui marque l'engagement de la Ville autour de la promotion de l'artisanat et de la production de produits de qualité. Incessamment, Chartres Aménagement devrait dévoiler son projet de nouveau parc des expositions, qui remplacera Chartres Expo dans quelques années et permettra aux Artisanales de prendre encore davantage d'ampleur.

**En misant sur ses récentes récompenses, la 4<sup>e</sup> Fleur ou encore la Fleur d'Or**, le stand de la Ville proposait cette année un atelier jardinage, animé par le service Espaces verts. Il était important que les grands projets de la Ville soient expliqués aux Chartreux dans un cadre de verdure, car à chaque projet d'urbanisme ce sont des aménagements paysagés qui viennent parfaire le tableau.

**Chartres est la première ville en proximité de la région parisienne** où il fait bon vivre et qui allie le dynamisme d'une ville moyenne à la qualité indéniable d'un cadre de vie provincial. Loin de ces villes où le « tout en voiture » a dénaturé aussi bien le paysage que le lien social, nous avons donné clairement la priorité aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun. L'une des dimensions de l'éco-ville que les Chartreux attendent.

**La multiplication des jardins et des parcs** au cœur même de l'espace urbain est là pour en témoigner.

La récente inauguration de deux nouveaux parcs publics (le Parc des Pâtières et le Parc des Petits-Clos) a d'ailleurs suscité l'intérêt de nombreux Chartreux, riverains ou simples amoureux de la nature. Chartres a d'ailleurs pu présenter toutes ses réalisations-références aux participants des Assises Régionales du Fleurissement qui se sont tenues dans notre cité.

**La réussite de la politique du vélo** et son développement dans tous les quartiers de la ville est également à inscrire dans cette quête permanente du « bien-vivre » à Chartres.

La circulation à double sens des vélos dans les rues à sens unique, la multiplication des accroche-vélos, la cohabitation des vélos et des piétons sur les larges trottoirs du Cœur de Ville, sont autant d'aménagements qui favorisent au quotidien l'utilisation du vélo.

Et quel plus beau témoignage que d'accueillir une étape de la 99<sup>e</sup> édition du Tour de France en juillet prochain ? Un événement qui, au delà des retombées économiques et médiatiques, marquera un vrai moment de fête que les Chartreux partageront autour de leur nouveau dada... le vélo !

**Jean-Pierre GORGES**  
Député-Maire de Chartres



## » Actu

# 9

- **Artisanales : le retour en images.**



## » Actu

# 16

- **Inscriptions scolaires rentrée 2012-2013 : c'est maintenant !**



# CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE : KARINE DORANGE ÉTAIT AU PALAIS DES CONGRÈS POUR ENTENDRE LA BONNE NOUVELLE: LE TOUR DE FRANCE 2012 FERA ÉTAPE À CHARTRES. PHOTO : B.BADE

VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMERO 106  
NOVEMBRE 2011  
HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION  
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION  
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION  
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES  
GUILLERMO OSORIO  
LUCAS JACQUEMIN  
MAXIME GUILLON  
SEBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION  
IMPRIMERIE DIDIER  
MARY S.A.

TIRAGE  
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194



PEFC/10-31-1795  
PROVENANT DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT  
Pour plus d'infos  
www.pefc.org

Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

### Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

## » Sport

# 28

- **Le Tour de France de retour à Chartres en 2012.**





## » Actu

# 22

- Bientôt Noël : une école du cirque place des Épars.



## » Actu

# 6

- Jardins, vélos, cadre de vie : l'automne d'Isabelle Mesnard.



## » Culture

# 53

- Musée des Beaux-Arts : la collection Matossian.



Olivier Debré. *Sous-bois.*

# Un bel automne



## **Votre Ville : Septembre fut le mois des jardins ?**

**Isabelle Mesnard** : *En plus de l'inauguration du Parc des Pastières, et du superbe parc des Petits-Clos, le début de l'automne a vu se dérouler à Chartres les Assises Régionales du Fleurissement. Ce fut la reconnaissance, voire la consécration, d'une action de longue haleine, à laquelle vous pourriez ajouter par exemple les réalisations exemplaires du Plan Vert, le long de l'Eure, qui vont se développer encore avec l'élargissement de l'agglomération. J'ajoute que l'embellissement de Chartres est à mes yeux inséparable d'une gestion durable : vous savez qu'ici on accroît les espaces verts, mais qu'en même temps on baisse la consommation d'eau pour les entretenir, tout en limitant de plus en plus l'usage des produits phytosanitaires. Observez que le Pavillon de Chartres aux Artisanales délivrait des diplômes de « petit jardinier », et que nombre de parents sont venus ces jours-là s'exercer avec leurs enfants. C'est au point que des visiteurs sont venus nous demander de créer des cours de jardinage. Nous allons regarder si nous avons le droit de le faire, si nous avons les moyens de le faire, sachant que les personnels qualifiés sont là...*

**VV** : **En réunion de quartier, par exemple aux Abbayes de Saint-Brice, on vous interroge sur la possibilité que vous avez donnée aux cyclistes de rouler à double sens quand la rue est à sens unique. Où en êtes-vous de cette expérience ?**

**I.M.** : *Nous avons commencé dans le quartier Chanzy, où les résultats sont très positifs. C'est vrai que cela change les habitudes de certains, les piétons comme les cyclistes, sans*

*oublier les automobilistes, mais les piétons ont retrouvé le monopole de l'usage des trottoirs. Et en cinq mois, nous n'avons eu heureusement à déplorer aucun accident, ce qui ne m'empêche pas de renouveler les conseils de prudence élémentaires aux cyclistes et aux automobilistes. Les Chartrains me demandent maintenant d'étendre cette pratique à d'autres quartiers. Je viens de le faire rue du Grand Faubourg. Les panneaux indicateurs viennent d'être mis en place, mais je note que les cyclistes avaient largement anticipé. J'étudie d'autres zones en fonction des demandes, comme par exemple à Saint-Brice et aux Villaines-Comtesses. Et puis, je continue de réfléchir à des projets de location de vélos pour les touristes. Je voudrais être prête pour la belle saison prochaine.*

**VV** : **Qu'en est-il enfin de l'avenir des pigeons chartrains et des nuisances dues à leurs déjections ?**

**I.M.** : *Depuis le printemps dernier, et à la demande des habitants, nous avons lancé une nouvelle campagne de capture : une société spécialisée pose des cages qui attirent les pigeons, dans les endroits qu'ils fréquentent et polluent massivement. Ces pigeons sont ensuite mis en volière dans la Sarthe, où leurs fientes sont transformées en engrais. Nous avons également toujours deux pigeonniers en fonction, l'un à la petite Venise et l'autre au Parc Léon Blum : les femelles viennent y pondre des œufs que des spécialistes secouent ensuite pour bloquer leur éclosion. J'insiste enfin auprès des particuliers chez qui nous sommes intervenus, pour qu'ils installent des filets sur les endroits qui attirent les pigeons. Je vais leur écrire en ce sens.*

4<sup>e</sup> Fleur, Fleur d'Or, inauguration de deux nouveaux parcs publics, développement de la politique du vélo, c'est tout le cadre de vie chartrain qui embellit et devient plus convivial. Les explications d'Isabelle Mesnard, adjointe au Maire.





# Journée Vélo à La Poste

**L**e vendredi 23 septembre, pendant la semaine européenne de la mobilité, sur le site de La Poste situé rue de Reverdy à Chartres la DTC (Direction Technique du Courrier) a organisé une journée vélo. Le but était d'inciter les salariés à venir à vélo au travail. Ainsi, après un accueil autour d'un petit déjeuner offert par La Poste, les cyclistes du jour ont pu découvrir l'association locale *Chartravelo* qui a pour vocation de promouvoir l'usage du vélo comme moyen de locomotion dans la ville et l'agglomération de Chartres. Les salariés de la Poste ont pu échanger sur les transformations à apporter dans leur

établissement pour mieux y intégrer le vélo. Des « kits vélo » fournis par la Direction Régionale du Groupe La Poste pour la région Centre, ont été distribués aux cyclistes pour les encourager à venir à vélo de manière régulière. Enfin dans l'après-midi, ces salariés ont pu faire marquer leurs vélos à l'aide du marquage Bicycode grâce à l'association *Chartravelo*.

Cette journée fut aussi l'occasion de rencontrer Isabelle Mesnard, adjointe au Cadre de vie de la Ville de Chartres et d'échanger sur la place du vélo et des nouveaux aménagements dans la ville de Chartres.

# Protégez votre vélo !

**P**our mettre fin à l'augmentation des vols de vélos, la Police municipale et la Police nationale préconisent quelques gestes simples à effectuer :

- ❶ faire graver son vélo : avec l'association *Chartravelo* (tél. 02 37 21 12 30. 3€ pour les adhérents de l'association et 7€ pour les non adhérents). Chaque vélo gravé est répertorié dans un fichier national de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette et donc identifiable immédiatement ;
- ❷ porter plainte en cas de vol. Ce n'est pas peine perdue ;
- ❸ utiliser systématiquement un anti-vol de bonne qualité et le cadenasser même pour une courte durée ;
- ❹ ne pas hésiter à personnaliser son vélo et le prendre en photos. Cela permettra à la Police de retrouver plus facilement le propriétaire de la bicyclette.

**Le vol de bicyclette est une infraction pénale. Ne laissez pas cet acte se banaliser !**

La Police municipale, avec l'autorisation du député maire Jean-Pierre Gorges, a offert un lot de vélos abandonnés à l'association Les 3R. Ces vélos seront recyclés et revendus d'occasion au profit de cette association de réhabilitation par le travail.





1



2



4

# Les Artisanales

Aux Artisanales le pavillon de Chartres présentait les grands projets menés par la Ville et proposait toute une série d'animations.

- 1 L'atelier jardinage animé par le service Espaces verts a connu un très vif succès auprès des enfants.
- 2 Le savoir-faire des artisans.
- 3 Le salon a été inauguré par Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat, qu'entourent Albéric de Montgolfier, président du Conseil général et Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres. En arrière plan Michel Cibois, président de la Chambre de Métiers.
- 4 Vue panoramique du stand de la Ville.
- 5 Gros plan sur la maquette du quartier de la porte Guillaume.
- 6 Les explications de Jean-Pierre Gorges à propos de la reconstruction de la Porte-Guillaume.



5





3



: retour en images



6





Concours des maisons fleuries  
«*Les hortensias sont  
mes chouchous*»

Le prix de la Ville de Chartres du concours des maisons et balcons fleuris 2011 est attribué à Marie-Eldine Motyka.

**M**arie-Eldine Motyka habite un pavillon au 14 rue du Fossé Gaulois depuis fin 2003. Elle bichonne son jardin moins pour concourir que par pur plaisir. «*J'ai toujours aimé les plantes. M'occuper du jardin me procure de l'apaisement, de la sérénité, de la plénitude. Le travail de la nature est lent, mais il apporte beaucoup. Au printemps, tout ce qui était en sommeil sort de terre. C'est un émerveillement. Plus jeune, j'échangeais des plantes, j'effectuais des recherches avec l'INRA*», raconte-t-elle. Intarissable sur le nom et la vie des plantes, cette maman de trois enfants, assistante familiale de trois enfants en difficulté, a reçu le 2<sup>e</sup> prix d'arrondissement en 2008. En 2009 et 2010, elle participe au concours des maisons fleuries de la Ville de Chartres et remporte un prix avec mention très bien.

Loin de ménager sa peine, Marie-Eldine s'occupe de plusieurs centaines de plantes, entre autres 22 hortensias, 20 rosiers grimpants, pétunias, gardénias, pivoines, œillets, primevères, iris, lilas, lys géants, lierre, rosier inerme, lierre grimpant, fuchsias, seringua, magnolias, camélias, mais aussi cyprès d'Italie, sapin japonais, orme doré, érables du Canada, oranger du Mexique. «*Je choisis des plantes rustiques en fonction des parfums, de l'époque de floraison, pour avoir toujours des fleurs. J'aime beaucoup les pétunias, les capucines, car elles éclairent le jardin, mais les hortensias, dont certains proviennent de Bretagne, sont mes chouchous*». Le jardin fait le tour de la maison. Géraniums lierre et rosiers grimpants longent le mur. Cette jardinière émérite possède aussi des arbres fruitiers et les récoltes sont bonnes : «*Cette année, j'ai eu 5kg de cerises, 4 kg d'abricots, 5 kg*

*de mures, 5 citrons, des kiwis, des groseilles ; l'an dernier, 7 kg de raisin blanc ; en 2008, l'une des tomates pesait 1,6 kg. J'évite d'employer des produits chimiques, j'achète des larves pour les pucerons. J'ai des réservoirs d'eau pour les descentes de gouttières* ».

Très surprise de recevoir le prix de la Ville de Chartres, Marie-Eldine Motyka est heureuse de présenter à *Votre Ville* son «havre de paix», qu'elle cultive amoureusement avec ses enfants.



# JARDINER AUTREMENT

Conférences et échanges  
autour du jardinage raisonné

## PROGRAMME

- Présentation du plan ECO-PHYTO 2018 pour les jardiniers amateurs.
- [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr) : plateforme d'information et d'échanges autour du jardinage raisonné.
- Conférence : « Réduire l'usage des pesticides au jardin : une démarche impérative, réaliste et source de progrès » (M. Javoy, président de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret).
- Table ronde « Agir » : échanges et témoignages de jardiniers, d'associations et sociétés horticoles...

## INFOS PRATIQUES

- Entrée gratuite, sur inscription préalable sur : [www.snhf.org](http://www.snhf.org) rubrique Agenda > Nos activités ou par téléphone auprès de David Lafarge (SNHF) : 01 44 39 78 88
- Lieu : Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, 10 rue Dieudonné-Costes, 28000 CHARTRES.
- Horaires : 14h-17h30, accueil à partir de 13h30.

Chartres 24 novembre 2011

..... [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

..... Inscriptions sur  
[www.snhf.org](http://www.snhf.org)



Société  
Nationale  
d'Horticulture  
de France



CCAS de Chartres - Le 11 octobre à l'Hôtel de Ville

# Le service prestataire à fêté ses 50 ans !



Les aides à domicile et les usagers bénéficiaires étaient conviés au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville le 11 octobre dernier pour fêter les 50 ans du service Prestataire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

**C**omme l'ont souligné conjointement Elisabeth Fromont, première adjointe au maire en charge de l'Action sociale, et Jacqueline Elambert, Conseillère Municipale déléguée auprès du CCAS « *Le métier a fortement évolué en 50 ans : d'aides ménagères prioritairement préoccupées par les tâches ménagères, les agents du CCAS sont devenues des auxiliaires de vie, plus fréquemment appelées des aides à domicile* ». Leurs missions consistent à entretenir le cadre de vie, mais surtout assurer le confort et l'aide

aux activités motrices et aux déplacements, établir une relation d'aide en stimulant l'autonomie des personnes, contribuer à la satisfaction des besoins fondamentaux afin d'assurer une bonne hygiène de vie, détecter les signes révélateurs d'un problème de santé ou de mal être, favoriser et accompagner les relations familiales et sociales de la personne, réaliser des repas adaptés et attractifs.

En janvier 2012, tous les services de maintien à domicile seront réunis en un pôle Gérontologique dédié au maintien à domicile qui sera situé dans les locaux de l'ancien Foyer Restaurant des Perriers.

## Un peu d'histoire

En 1961, le Bureau de Bienfaisance (ex CCAS) créait le service d'aide ménagère pour assurer à domicile un soutien matériel, moral et social aux personnes âgées. Les 50 années qui suivirent ont vu la création d'autres services de maintien à domicile, avec en 1981 le service « Information/Coordination », en 1982, celui d'«auxiliaire de vie», en 1984, les

Services de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD) et de « transport accompagné », en 1985, le service «portage des repas», en 1987, celui de Téléassistance et en 1996, le service Mandataire.

En 2003, la fusion des services auxiliaires de vie et aide-ménagères a permis de créer le service « Prestataire d'aide à domicile ». 2011 est l'année de l'extension du SSIAD avec l'ESA (pour les personnes atteintes de la pathologie Alzheimer ou apparentée).

## Quelques chiffres

- 419 usagers dont 17 personnes en situation de handicap de moins de 60 ans.
- Moyenne d'âge : 82 ans.
- 55 aides à domicile au service prestataire du CCAS de Chartres.





## «La confiance est primordiale»



**E**liane Coutel, 71 ans, habite le quartier de la Madeleine. Ancienne aide à domicile, elle bénéficie du service prestataire du CCAS depuis trois ans, suite à une grave maladie. Son aide à domicile, Nadine Delautre, auxiliaire de vie diplômée d'Etat, se rend chez elle une fois par semaine durant une heure et demie. « Je l'aide dans son cadre de vie : je passe l'aspirateur, je lave par terre ». Eliane Coutel a exercé ce métier de 1980 à 1998 : « Je faisais le ménage, les courses, j'allais chez cinq particuliers dans la semaine. Je travaillais selon la demande et les besoins de la personne que j'allais voir ». Employée

dans une crèche au début de sa carrière, Eliane a travaillé dans une école maternelle et primaire avant d'être auxiliaire de vie. « Je suis très contente du travail de Nadine, je l'attends avec impatience tous les jeudis ».

« Le métier a beaucoup évolué », indique Nadine, « avec les examens d'Etat, les formations à suivre. Le travail est plus structuré. Il y a des règles à respecter. Il faut savoir s'adapter. On rentre dans l'intimité de la personne, dans son lieu de vie. La confiance est primordiale. J'aime ce travail que je fais depuis quatre ans, le contact avec la personne, tous milieux sociaux et culturels confondus ».



De gauche à droite : Fatima De Matos, Sophie Maupoint, Malika Skowrom

**S**ophie Maupoint, 36 ans, handicapée en fauteuil roulant suite à un accident de voiture, bénéficie du service prestataire à domicile depuis 12 ans. Elle réside seule dans le quartier de la Madeleine.

Sa maman est très présente en semaine. Malika Skowrom et Fatima De Matos, toutes deux titulaires du diplôme d'assistante de vie, se relaient à son domicile les samedis et dimanches matins et les jours fériés. Une demi-heure

## «Faire le maximum en peu de temps»

pour lui faire prendre sa douche, l'habiller, faire la vaisselle et le lit. Les aides à domicile font le maximum en peu de temps. « Le temps de présence est court, mais cela a un coût », précise Fatima De Matos. Sophie Maupoint les attend désormais avec impatience : « Au début, cela ne m'a pas été facile d'accepter une aide. Leur présence est importante pour moi et je suis très contente de leur travail ». Les deux aides à domicile sont unanimes. « Nous aimons ce que nous faisons. C'est une vocation. Nous souhaiterions que notre métier soit davantage reconnu ».



## Halte Garderie La Ronde Enfantine

# A l'heure ou à la journée



La Halte Garderie « la Ronde Enfantine », située en Centre Ville, au 18 rue du Docteur Maunoury, est un établissement d'accueil collectif Petite Enfance de la Ville de Chartres, géré par le Centre Communal d'Action Sociale.

**L**es enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans y sont accueillis dans un espace de 170 m<sup>2</sup> avec jardin. Occasionnellement pour une durée d'une heure jusqu'à la journée, ce qui permet aux parents de se rendre disponibles pour des rendez-vous ou des activités diverses. Les enfants y sont accompagnés dans leur développement affectif, sensitif et moteur. L'établissement a ouvert ses portes en octobre 2010 avec une capacité d'accueil de 20 places. Depuis septembre 2011, la capacité d'accueil a été modifiée à 13 places.

*« La halte garderie dispose de deux espaces de vie et fonctionne en "petites familles". Les enfants peuvent ainsi créer de véritables liens entre eux et bénéficier d'une relation personnalisée avec les professionnels de l'établissement », souligne Marie-Agnès Sommerlad, directeur du service Petite Enfance au CCAS de Chartres. « Un planning d'activités est réalisé tous les mois et porté à la connaissance des familles, afin qu'elles puissent réserver en fonction de ce qui est proposé ».*

«La Ronde Enfantine» est ouverte le mardi de 9h à 17h avec possibilité de repas, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h sans repas. Elle accueille les enfants avec ou sans réservation, en fonction des disponibilités.

**La Ronde Enfantine**  
**18 rue du Docteur Maunoury**  
**28000 Chartres**  
**tél. : 02 36 67 30 10.**





# Ateliers santé pour les enfants



Dans le cadre du Programme de Réussite Educative financé par l'Etat (ACSE) et la Ville de Chartres, le Centre Communal d'Action Sociale organise des ateliers Santé.

Cette action, en partenariat avec l'Education Nationale et le service Enseignement de la Ville de Chartres, s'adresse aux 84 élèves de l'école Henri-Matisse (du CP au CM2), autour de trois thématiques : le petit déjeuner, le goûter et l'hygiène.

«Ces ateliers ont pour objectif de permettre aux enfants, dès le plus jeune âge, de prendre en charge leur santé et d'acquérir les bases nécessaires à une bonne hygiène de vie», déclare Roland Le Traon directeur du service Action Sociale au CCAS.

Des actions ludiques sont proposées aux enfants autour de l'équilibre alimentaire et des gestes simples de la vie courante.

«C'est l'occasion d'apprendre les bases d'une alimentation équilibrée avec le repérage des différents groupes alimentaires à partir de jeux pédagogiques et de déguster, en fin d'atelier, un petit déjeuner et un goûter équilibré». L'atelier petit déjeuner s'est déroulé du 17 au 21 octobre.

Avec la thématique «hygiène» planifiée en fin d'année, les élèves apprendront à se laver les mains à différents moments de la journée. Au programme, le brossage

des dents et la toilette. «De petites trousse de toilette, composées d'une brosse à dents, de dentifrice, gel douche... seront données à chaque enfant afin qu'ils reproduisent ces gestes simples, une fois rentrés à la maison».

Ces animations sont organisées par deux conseillères en économie sociale et familiale : Adeline Samson et Mélanie Dupin, et une infirmière du Centre de Soins de Beaulieu.

Roland Le Traon incite les parents à venir échanger avec les animatrices sur les thématiques abordées au terme de chaque atelier.

## Au programme

Les 28 et 29 novembre :  
le goûter.

Les 12 et 13 décembre :  
l'hygiène.

**Centre Communal d'Action Sociale, service Action Sociale,  
32 boulevard Chasles  
tél. : 02 37 18 47 00.**



# Inscriptions scolaires

dans les écoles  
maternelles  
et élémentaires  
publiques

Toutes les inscriptions scolaires des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée scolaire 2012/2013 commenceront le lundi 14 novembre 2011.

32 bd Chasles, à l'Hôtel de Ville, à la Mairie annexe de la Madeleine, dans les crèches et dans les Maisons Pour Tous ;

- sur le site internet ([www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)) ;
- en détachant l'imprimé joint ci-contre.

Cet imprimé de préinscription - dûment complété et accompagné des justificatifs nécessaires - est à déposer ou à envoyer au Service Enseignement - Direction Générale des Services à la Population - 32 Bd Chasles - 28000 CHARTRES (horaires d'ouverture - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

**Seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription.**

L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence qui vous seront communiquées ultérieurement.

## Quels sont les justificatifs à joindre ?

- le livret de famille (pour les parents séparés, joindre une pièce justificative du droit de garde) ;
- un justificatif de domicile au nom des parents (factures d'électricité, loyers...) ;
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires à son âge (carnet de santé) ;
- un certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui entrent au CP).

## Quels sont les enfants concernés ?

Avant l'admission définitive de votre enfant dans une école publique, **cette formalité administrative est obligatoire**. Elle concerne uniquement :

- les enfants qui entrent pour la première fois à **l'école maternelle (PS) ou à l'école élémentaire (CP)** ;
- tous les enfants nouvellement installés dans la ville et en âge d'aller à l'école maternelle ou élémentaire.

## Comment effectuer cette démarche ?

Vous pouvez retirer l'imprimé de préinscription :

- au service Enseignement -



**TOUT DOSSIER  
INCOMPLET  
NE POURRA  
PAS ÊTRE  
ENREGISTRÉ.**





# Pré-inscription écoles maternelles et élémentaires publiques de Chartres - année scolaire 2012-2013

## I - ENFANT

Nom et prénom ..... Date de naissance | | | | |

## II - ECOLE

Ecole de secteur ..... Classe .....

## III - FAMILLE

### Père

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal .....

Ville .....

Tél. domicile | | | | |

Tél. mobile | | | | |

Nom & Adresse lieu de travail

Code Postal .....

Ville .....

Tél. travail | | | | |

### Mère

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal .....

Ville .....

Tél. domicile | | | | |

Tél. mobile | | | | |

Nom & Adresse lieu de travail

Code Postal .....

Ville .....

Tél. travail | | | | |

## IV - PHOTOCOPIES DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CET IMPRIMÉ

Livret de famille (pour les parents séparés, joindre une pièce justificative du droit de garde).

Justificatif de domicile au nom des parents (factures d'électricité, loyers ...).

Document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires à son âge (carnet de santé).

Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui entrent au CP).

Dossier complet à déposer ou à envoyer :  Service Enseignement - Direction Générale des Services à la Population - 32, boulevard Chasles - 28000 CHARTRES (horaires d'ouverture - du lundi au vendredi - de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

**IMPORTANT :** *Seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription. L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence qui vous seront communiquées ultérieurement.*

**Direction Générale des Services à la Population - CCAS - 32, boulevard Chasles - 28000 CHARTRES**  
Tél. 02 37 18 47 14 - Télécopie 02 37 18 47 35

**Adresse postale : Hôtel de Ville - Service Enseignement - Place des Halles - 28019 CHARTRES Cedex**  
Tél. 02 37 23 40 00 - [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

Chartres, le ..... Signature des parents :



# Une dissuasion efficace



*stabilisé à un niveau relativement faible, parce que les automobilistes se sont disciplinés et qu'il y a donc beaucoup moins de contrevenants. »* Si l'on rentre dans le détail, l'on s'aperçoit qu'un seul endroit concentre la grande majorité des infractions, et donc des contraventions établies par le biais des caméras de vidéo-protection. Il s'agit de la rue Jehan-Pocquet, le long de la place d'Evora. « *C'est un secteur très sensible, car ceux qui stationnent le long du trottoir empêchent la circulation, d'autant qu'il y a une ligne blanche continue, infranchissable si l'on veut respecter le Code de la Route. De plus, à certaines heures, c'est l'itinéraire par lequel se vide le parking de la place des Halles. Un seul véhicule arrêté peut à ces heures-là provoquer un embouteillage du centre-ville. Cet emplacement concentre à lui-seul 310 contraventions sur les 377 infligées pendant les trois premiers mois. C'est considérable, mais nous ne pouvons pas transiger à cet endroit. »*

L'action de vidéo-verbalisation sera donc poursuivie, et Elisabeth Barrault envisage de l'étendre à la place des Halles. « *Nous y constatons, comme auparavant sur d'autres places dont j'ai parlé, un développement du stationnement quelque peu anarchique. Nous allons donc demander au Procureur de la République de nous autoriser à mettre en place un mois de contravention d'avertissement sans frais, avant l'instauration définitive de la vidéo-verbalisation sur cette place. Je ne doute pas que la dissuasion sera rapidement aussi efficace que sur les autres places que nous avons mentionnées, et que les contraventions cesseront rapidement d'être nécessaires. Il s'agit de reprendre de bonnes habitudes, de bonnes pratiques civiques. »*

*Votre Ville* aura l'occasion d'en reparler, dès que les dates seront officiellement fixées.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la Ville de Chartres a instauré la vidéo-verbalisation sur cinq endroits bien précis du centre-ville : la rue Jehan-Pocquet le long de la place Evora, la place Marceau, la place du Cygne, la place des Epars et le Cloître Notre-Dame qui entoure la Cathédrale.

**L**il s'agissait de dissuader le stationnement sauvage sur ces emplacements, où les véhicules gênent les piétons, les terrasses, et aussi la circulation dans le cas particulier de la rue Jehan-Pocquet. Aujourd'hui, Elisabeth Barrault tire un premier bilan positif des trois premiers mois de mise en œuvre du dispositif. « *Nous avons dressé 185 procès-verbaux au mois de juillet, 97 au mois d'août et 95 au mois de septembre. L'opération avait en fait démarré au 1<sup>er</sup> juin, mais les contraventions dressées pendant le mois de juin n'étaient que des PV d'avertissement destinés à prévenir les automobilistes. On voit donc aujourd'hui que le nombre des contraventions s'est*



# Le stationnement résidentiel gratuit

## Vignette 2012



La vignette 2012 sera disponible le lundi 7 novembre 2011 à l'accueil du service de la Voie Publique à l'Hôtel Maleyssie, entrée C 2, rue Chanzy à Chartres du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, les samedis 14 et 21 janvier 2012 de 9h à 12h.

**L**es personnes ne pouvant se présenter à l'accueil du Pôle Voie Publique aux heures indiquées peuvent déposer la copie de leur dossier du lundi au samedi inclus de 8h à 19h à la Police Municipale. La vignette leur sera envoyée par courrier. Les demandes peuvent aussi être adressées directement par courrier en joignant une copie des documents à fournir exigés ci-dessous.

### Pour les riverains installés avant le 01/01/2011

- Taxe d'habitation 2011 impérativement
- Une pièce d'identité
- Certificat d'immatriculation à jour
- Pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur

### Pour les riverains installés après le 01/01/2011

- Un justificatif de domicile en cours de validité (bail, quittance électricité/eau/téléphone)
- Une pièce d'identité
- Certificat d'immatriculation à jour
- Pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur

### Pour les personnes exonérées de la taxe d'habitation

- Un justificatif de domicile en cours de validité (bail, quittance électricité/eau/téléphone)
- Une pièce d'identité

- Certificat d'immatriculation à jour
- Pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur

La vignette 2012 doit être apposée à l'angle inférieur du pare-brise du véhicule à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Seule la vignette 2012 valide la gratuité du stationnement résidentiel jusqu'au 31 décembre de l'année.





Le 14 novembre prochain, dans Chartres illuminé en bleu

# Une marche contre le diabète

Dans le cadre de la 20<sup>e</sup> journée mondiale du diabète soutenue par l'ONU, Novo Nordisk, laboratoire pharmaceutique danois leader mondial du traitement du diabète, organise le lundi 14 novembre une marche qui partira à 17h de l'entreprise Novo Nordisk pour rejoindre la place des Epars à Chartres. La Maison du Diabète ainsi que des personnes diabétiques se joindront à cette marche.

Tout au long du parcours, les principaux bâtiments de Chartres seront éclairés en bleu, couleur de Novo Nordisk et des Nations Unies.

L'objectif de cette mobilisation est de sensibiliser les personnes sur les conséquences du diabète et de marcher ensemble pour lutter contre cette maladie et en amé-

liorer la prévention. Des tests de dépistage seront proposés place des Epars.

Différentes animations et stands sur le thème du diabète et de la santé seront également proposés.



Un ravitaillement et des petites surprises seront offerts à tous les participants. Le retour depuis la place des Epars jusqu'au site se fera grâce à des bus-navettes.

Soyez nombreux à nous rejoindre pour célébrer ensemble cette Journée Mondiale du Diabète, illustrant la prise de conscience et la mobilisation collective pour cette maladie.

## Programme du lundi 14 novembre :

**Marche ouverte à tous**

**17h : départ Novo Nordisk**

**Production SAS (5 rue Edmond Poillot à Chartres).**

**18h30 : arrivée Place des Epars.**

**18h30 : animations sur le thème du diabète Place des Epars.**

**Illumination de monuments en bleu de 17h30 à minuit.**

Dimanche 27 novembre

# La Foire de la Saint-André

La foire de la Saint-André, qui a traversé intacte l'Histoire depuis le Moyen-âge, représente un monument de l'identité chartreuse.

**C**ette braderie réunit des exposants et camelots venant de la France entière. Chaque année, de nombreux visiteurs se déplacent en centre ville, de la butte des Charbonniers jusqu'à la place Saint-Michel, le dernier dimanche de novembre.

Marchands de cochonnailles, vêtements, textiles, cuir, décoration, matériels d'équipement, présence d'associations, de bonimenteurs, ... une ambiance, des odeurs et des affaires, un rendez-vous à ne rater sous aucun prétexte !





# Un problème avec les équipements de la ville?

## Composez le

# 02 37 88 44 44

**Un agent  
municipal  
prendra en  
compte votre  
demande**



Conception graphique, illustration : service PAO - Ville de Chartres - Janvier 2011



# Chartres



# Une école de cirque

Du 6 au 25 décembre, *La Compagnie du Bois Midi* jette l'ancre de son chapiteau, au cœur de la Ville, place des Epar.

Entre autres spectacles, scènes ouvertes, animations et déambulations, *La Compagnie du Bois Midi* accueillera également l'association chartreuse *Le Cirque En Equilibre* pour des initiations aux arts du cirque. Tout au long de la semaine, cette dernière proposera des ateliers de découverte, d'une heure, pour les groupes scolaires (semaine hors mercredi) et les centres de loisirs (mercredi et vacances scolaires), de Chartres et ses environs.

## Séance type d'une heure de l'école de cirque

### Accueil : 5 minutes

Présentation des arts du cirque, du chapiteau, des enseignants.

### Echauffement : 10 minutes

Jeux d'expressions autour de l'échauffement vasculaire, articulaire et de souplesse

Préparation pour pratiquer les différentes disciplines des arts du cirque.

### Objets d'équilibre : 10 minutes

Boule : différentes montées et descentes, 360°, avancer, reculer, faire passer des anneaux, balles, massues. Fil : autonomie, marche avant-arrière, fente. Rolla Bolla : Tenir sur l'objet, notion d'équilibre, positionnement corporel (posture et répartitions du poids), allongé, assis puis debout (assuré avec points d'appui manuel), différentes montées.

### Acrobatie : 10 minutes

Contacts avec les autres. Travail sur les appuis, des limites corporelles. Confiance (par rapport à soi et aux autres). Gainage et verrouillage corporel. Fondamentaux acro-sol, équilibre, trépied, roue, roulade. Pyramide et portés élaborés.

### Jonglerie : 10 minutes

manipulation des différents objets de jonglerie, balles, massues, anneaux, foulards, diabolo, assiettes chinoises, bâtons de fleurs.

### Trapèze

Découverte des sensations liées à la perte d'appui au sol. Travail de figures simples au trapèze fixe (jarret, sirènes, perroquet,...).

### Retour au calme, bilan :

### 10 minutes

Ronde des pieds, papillons, étirements, dialogue, ressenti de séance.



### Sous le chapiteau :

Les groupes scolaires doivent être accompagnés par deux parents d'élèves.

Les groupes de Centre de Loisirs doivent être accompagnés par le nombre d'animateurs recommandé par Jeunesse et Sport.

Chaque groupe doit arriver 15 minutes avant le début de l'atelier des Arts du Cirque. Prévoir une tenue de sport, des chaussons de gym, rythmique si possible. Avoir les cheveux attachés.

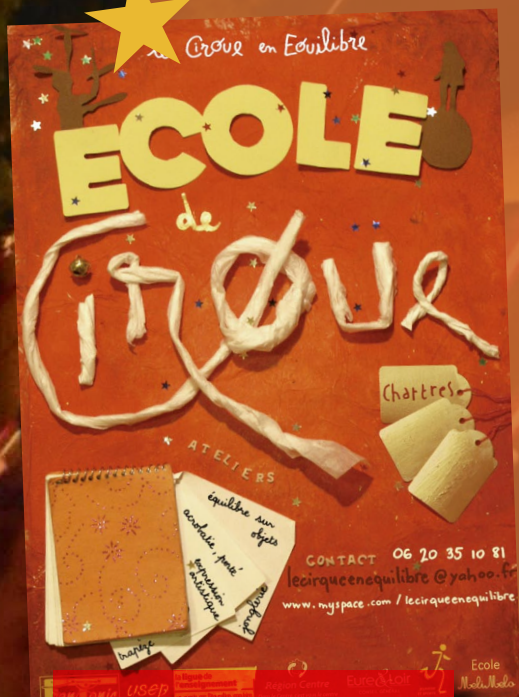
En dehors des horaires de l'école de cirque, des ateliers gratuits et ouverts à tous se tiendront tous les jours, sous réserve des places disponibles.

Accueil et inscription à partir du 6 décembre à 11h, sous le chapiteau.

### Les disciplines enseignées :

éveil corporel. Objets d'équilibres : boule, fil, rolla bolla, monocycle, échasses, acrobatie.

Jonglerie : balles, massues, anneaux, foulards, diabolo, assiettes chinoises, bâtons de fleurs, trapèze, corde volante, expression artistique.



**Ecole de cirque :**  
inscriptions à la Direction  
de l'Événementiel et des  
Animations de la Mairie au  
02 37 18 47 60.

Téléchargez le dossier d'inscription pour l'école du cirque [chartres.fr](http://chartres.fr)

**Marché de Noël**  
du 10 au 24 décembre



# Marcel Amont invité d'honneur

**A** l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité et le Conseil d'Administration du CCAS sont heureux d'inviter les Chartrains de 65 ans et plus au spectacle de Noël, le **mardi 13 décembre 2011**, salle Ravenne à Chartrexpô, avec comme invité d'honneur le chanteur Marcel Amont. Deux séances sont prévues, l'une à 14h15, l'autre à 16h45.

Pour vous inscrire, complétez et retournez le coupon réponse ci-dessous **avant le mercredi 16 novembre dernier délai**, au Centre Communal d'Action Sociale de Chartres, service Animation retraités, 32 boulevard Chasles 28019 CHARTRES cedex.

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles.

Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité.

Un carton d'invitation, adressé ultérieurement aux participants, permettra d'accéder à la salle de spectacle.

Un service de transport par autobus sera mis à la disposition des participants. Les points de départs et horaires figureront sur le carton d'invitation.

Information complémentaire : en fonction du nombre de places, le choix de votre séance pourra être inversé.

Téléchargez la feuille d'inscription pour le gala de Noël sur [chartres.fr](http://chartres.fr)



## INSCRIPTION GALA DE NOËL 2011

Je soussigné(e),

NOM..... Prénom(s) : M..... Mme.....

date (s) de naissance : M..... Mme.....

Domicilié (s) à CHARTRES, adresse : .....

Tel. \*\* indispensable.....

souhaite(nt) assister à la séance de :  14h15 ou  16h45



LUCI

# Lumière et tourisme : Chartres consulté



LUCI (Lighting Urban Community International) regroupe 60 pays et 80 grandes villes qui mettent en lumière leur patrimoine architectural. En septembre 2010, Chartres avait accueilli son assemblée générale.

Récemment réuni à Liège, le comité exécutif de LUCI a créé une commission « Lumière et Tourisme » dont il a confié les rênes aux représentants de la Ville de Chartres. Laurent Lhuillery, adjoint chargé de l'Animation de la Ville voit là l'occasion d'ouvrir LUCI au grand public : « *l'expérience de Chartres en Lumières nous a légitimement amené à être choisi pour participer à cette commission. Nous allons valoriser le rôle du tourisme, mettre en place des événements et aussi recenser tout ce qui existe en matière de grands festivals et de grandes animations autour de la Lumière dans le monde entier. Cette décision doit être entérinée à Göteborg en novembre, au cours de l'assemblée générale. A partir de là nous pourrons commencer à travailler.* »





Jean-Pierre Gorges Député-Maire de Chartres et Patrick Géroudet entourés par la délégation officielle du Japon. Celle-ci découvre les lieux des 3 rencontres franco-japonaises qui se tiendront à Chartres fin avril 2012.



Patrick Géroudet a reçu les élèves de l'école du *grand jardin* qui ont participé au concours organisé par l'association des amis des jumelages et les friends of Chartres. Ce concours était ouvert aux écoles élémentaires des 2 villes jumelles, sur le thème du vitrail.

Le 16 novembre à 17h30

## Une soirée citoyenne pour s'informer

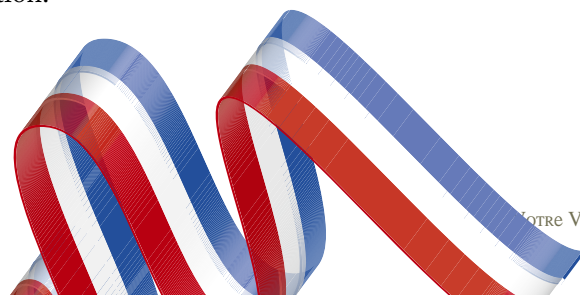
**P**our vous aider à choisir une filière professionnelle, la mairie de Chartres organise, une soirée citoyenne d'information sur les différents métiers et formations que l'Armée peut proposer.

Cette soirée se tiendra au salon Marceau de l'Hôtel de Ville le mercredi 16 novembre à 17h30. Un verre de l'amitié vous sera offert à l'issue de cette soirée. Des exposés succincts illustrés

par des vidéos vous seront proposés par des représentants des différentes armes : air, mer, terre, de la gendarmerie, de la sécurité civile et des professionnels de la santé. Vous pourrez poser toutes les questions qui vous préoccupent à la suite de cette présentation.

**Merci de retenir votre place en confirmant votre participation par téléphone, à la mairie au 02.37.23.41.78.**

**Vous pouvez vous faire accompagner si vous le désirez.**





# L'édito de l'Espace INFO → ÉNERGIE

Des conseils gratuits et neutres  
sur la maîtrise de l'énergie.

Plus de 20 % de la consommation d'électricité d'un ménage (hors chauffage et eau chaude) sont le fait des équipements de froid. Autant dire qu'ils sont à surveiller car très gourmands en énergie. Or, un mauvais usage et un entretien négligé de ces appareils peuvent les rendre encore plus énergivores. Voici quelques conseils pour maîtriser l'énergie à ce niveau et ainsi garder le contrôle sur votre facture d'électricité...

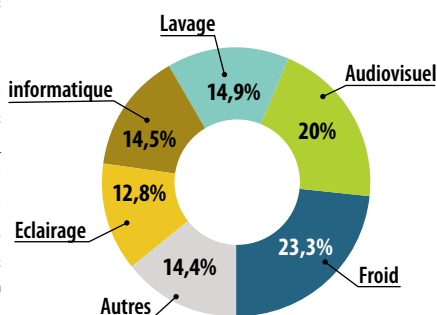
Un réfrigérateur ou congélateur fonctionnent mieux si l'air circule bien derrière l'appareil et à l'intérieur. Un espace d'au moins 10 cm au-dessus de l'appareil et derrière lui est nécessaire. Pareillement, il est judicieux de procéder au dépoussiérage de la grille arrière deux fois par an environ. La poussière et la saleté accumulées peuvent être à l'origine de 30 % de l'électricité consommée par l'appareil. Enfin, les joints doivent être propres et bien ajustés. S'ils adhèrent mal, votre frigo consommera plus. Pour le vérifier, coincez une enveloppe dans la porte : vous ne devez pas pouvoir l'extraire en tirant dessus.

Et le givre dans tout ça ? Un demi-centimètre de givre peut faire augmenter la consommation de votre équipement de 30 % et plus ! Il faut donc en prévenir la formation. Pour ce faire, couvrez les liquides et enveloppez les légumes placés dans le frigo car l'évaporation qu'ils engendrent ajoute à la charge de travail du compresseur. Quand la couche de givre dépasse 2 à 3 mm, pensez à dégivrer ! Les appareils en froid ventilé n'ont pas besoin de dégivrage et répartissent mieux le froid mais ils consomment davantage : jusqu'à 30 % en plus. Ils n'apprécient pas qu'on ouvre leur porte souvent ou longtemps.

Enfin, s'il était encore besoin de le dire, les plats chauds ou tièdes n'ont pas leur place dans un réfrigérateur, et encore moins dans un congélateur. Laissez-les refroidir complètement avant de les y placer ! Profitez du froid dégagé par les produits surgelés : faites-les décongeler dans le réfrigérateur, il économisera de l'énergie et vous éviterez l'utilisation de votre microonde.

Vous appréciez ces conseils et vous sou-

haitez en avoir d'autres, et pourquoi ne pas profitez de notre documentation gratuite ? Contactez-nous vite à l'Espace INFO>ENERGIE, nous avons le souci de vous informer objectivement et gratuitement (l'EIE est subventionné par l'ADEME, la région Centre, le Conseil Général et le Syndicat d'énergies).



Répartition des consommations d'électricité moyennes par usage hors chauffage et production d'eau chaude sanitaire.  
Consommation d'électricité d'un ménage français hors chauffage et eau chaude : 2.700kwh/an

## le Quizz

Pour le réfrigérateur, les bonnes températures de réglage sont entre :

- a) + 0,7 et + 2 °C
- b) + 2,7 et + 4 °C
- c) + 4,7 et + 6 °C

Espace Info Energie  
d'Eure-et-Loir 36 avenue  
Maurice Maunoury  
28600 Luisant  
02 37 21 32 71

# Infos BIJ

## Le Service Civique

Mercredi 23 novembre de 14h à 16h

Le BIJ vous propose un atelier d'information sur le Service Civique\* animé par un conseiller Jeunesse et Sports.

\*Le service civique est un engagement de 6 à 12 mois à temps plein, au profit d'une mission d'intérêt général proposée par des associations ou des collectivités territoriales.

<http://www.service-civique.gouv.fr/>

## Le Service Volontaire Européen

Mercredi 30 novembre de 15h à 17h

Comment s'investir dans une action intéressante et enrichissante en Europe durant 2 semaines à un an ? Venez découvrir le Programme Européen «Jeunesse en action» et en particulier le Service Volontaire Européen, qui vous permet de découvrir le monde sans vous ruiner.

## Partir au pair aux USA

Vous envisagez de devenir jeune fille au pair pour séjourner et étudier légalement aux USA, pour partager la vie d'une famille américaine, pour découvrir la culture d'un autre pays et pour apprendre à parler couramment l'anglais. En échange la famille qui vous accueillera comptera sur vous pour surveiller ses enfants et en prendre soin.

Le vendredi 18 novembre de 14h30 à 16h30, le BIJ vous propose un atelier d'information intitulé "partir au pair aux USA" celui-ci sera animé par l'organisme Calvin Thomas\* (vous trouverez toutes les informations sur les dossiers de candidature, les dates de départ et vous aurez le témoignage de différentes participantes...).

\*[www.calvin-thomas.com](http://www.calvin-thomas.com)

Accueil libre, anonyme et gratuit.

Rendez-vous au Bureau Information  
Jeunesse 32, boulevard Chasles 28000  
CHARTRES Tel: 02 37 23 42 32  
Bij28@ville-chartres.fr [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) rubrique "votre mairie".





## Proximité

**1** Jacky Baroche et Rémi Martial, conseillers municipaux, ont assisté au palmarès du concours de l'authentique pâte de Chartres, salon Montescot.

**2** Mr Billard, le père du conseiller municipal Noël Billard, aux côtés de Jean-Pierre Gorges, du Préfet Lionel Beffre et de Françoise Ferronnière, adjointe chargée de la Citoyenneté lors d'une cérémonie hommage aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale.

**3** Franck Masselus, adjoint en charge des Finances a présenté le compte administratif 2010 lors des 8 réunions de quartier spécialement organisées.



Rendez-vous le samedi 21 juillet 2012

# Le Tour de France est de



De gauche à droite : Karine Dorange adjointe aux Sports, Christian Prudhomme directeur du Tour de France, Laurent Lhuillery adjoint à l'Animation de la Ville.

La Société du Tour de France (ASO) a annoncé la bonne nouvelle le 18 octobre : Chartres, comme en 2004, accueillera une étape du Tour de France. Et quelle étape ! Karine Dorange, adjointe aux sports, s'en réjouit d'avance.

**Votre Ville : Une bonne nouvelle que vous connaissiez depuis quelques semaines ?**

**Karine Dorange :** *Oui, puisque Chartres depuis 2004 était, selon les propres termes du Député-Maire, Jean-Pierre Gorges, « chaque année candidate pour accueillir le Tour. » C'est une épreuve extraordinaire, dont rien ni personne ne peut atténuer l'impact, en France, comme dans le monde entier. C'est une course, et aussi une fantastique*

*occasion de découvrir la France et les richesses de son patrimoine naturel ou architectural. Rendez-vous compte, ce sera la 99<sup>e</sup> édition d'une épreuve qui a commencé en 1903... Seules les deux guerres mondiales ont pu l'interrompre.*

**VV : Et en plus, ce sera un contre-la-montre !**

**KD :** *Et quel contre-la-montre ! Il y a de très fortes probabilités pour que ces 52 kilomètres entre Bon-*

*neval et Chartres, c'est-à-dire une distance très longue, déterminent le vainqueur final qui arrivera le lendemain sur les Champs-Élysées. Comme en 2004, cette étape se terminera sur l'avenue Jean Mermoz. Nous aurions voulu la faire arriver sur les boulevards qui n'étaient pas reconfigurés en 2004, mais il faut de la place pour tous les camions de l'organisation et la caravane. Songez qu'il y a 140 camions, dont 50 de plus de 40 tonnes : le toit du parking n'y aurait pas résisté (rire)... Et puis,*



# retour



Photo B. Baudé.



nous avons besoin, à proximité immédiate de la ligne d'arrivée, d'une salle de presse de 1600 m<sup>2</sup>.

Dernière précision : les coureurs arriveront par Fontenay-Sur-Eure et nous connaissons le trajet précis avant la fin de 2011.

**VV : C'est une grande satisfaction, même si le coût est important ?**

**KD :** Autour de 100 000 euros : cela peut paraître beaucoup, mais quelle publicité pour la ville, et quelles retombées directes pour nombre d'acteurs économiques chartrains, à commencer par les hôteliers, les restaurateurs, tous ceux qui accueillent

des touristes. Cela représente 3 heures de direct télé sur Chartres, sans compter les reprises de tous les autres médias, et en plus à un moment décisif de l'épreuve. Pour peu que le soleil soit avec nous, il va y avoir beaucoup de monde à Chartres. Il n'y a plus qu'à espérer que Thomas Voeckler ou un autre Français comme Romain Feillu soit encore en mesure de gagner ou de disputer la victoire finale. Vous imaginez l'ambiance !



Photos archives 2004. Thomas Voeckler avait gagné l'étape



Foot, Tennis de table : ils sont leaders de leur championnat

# Deux capitaines heureux

L'ASTT et le FCC occupent la première place du classement de leur championnat respectif, tennis de table et football. Les pongistes jouent la grande Coupe d'Europe cette année. Ils évoluent au plus haut niveau. Les footballeurs rêvent plus modestement d'accéder au CFA (Championnat de France Amateur). *Votre Ville* a rencontré les deux capitaines, Calin Toma et Christophe Palbrois.

## Votre Ville : Qu'est-ce que cela fait d'être en tête de votre championnat ?

**Christophe Palbrois :** *Une fierté au bout de six matches. C'est la récompense d'une bonne préparation. Mais cela fait seulement six matches (NDLR : interview réalisée le 18 octobre). Pour moi c'est aussi un bonheur personnel puisque j'ai le plaisir de jouer avec mon frère Nicolas, et je voulais connaître cette joie avant la fin de ma carrière, même si je n'ai que 28 ans. Et puis, Chartres a de l'ambition, et je suis d'Auneau, c'est-à-dire du grand bassin de vie chartrain. J'y travaille toujours. Et le Président Cornu tient beaucoup à ce que l'équipe comprenne des joueurs du cru.*

**Calin Toma :** *C'est une fierté, mais cela fait partie de nos objectifs, puisque le Président Bréhu a précisément fait son recrutement pour nous permettre de gagner le Championnat de France. Pour le moment, nous avons gagné tous nos matches en Championnat comme en Champions League, où j'espère bien que nous nous qualifierons pour les quarts de finale. Pour moi, je suis plus âgé que Christophe, mais la grosse différence c'est qu'au tennis de table comme au tennis d'ailleurs le capitaine n'est pas sur le terrain. Heureusement, je garde la raquette en main puisque, malgré mes 43 ans, je joue toujours dans l'équipe réserve qui évolue en Nationale 1. En tennis de table aussi, Chartres a de l'ambition. Pour intégrer nos meilleurs jeunes à l'équipe Pro, il faudra encore quelques années. Mais un garçon comme Victorien Vivien, par exemple, acquiert progressivement le niveau N1, et notre*

*équipe réserve pourrait avoir l'ambition de jouer aussi en Pro, mais le règlement ne le permet pas. L'autre point commun avec Christophe, c'est que nos deux clubs sont très attachés à la formation et que leurs équipes sont présentes dans toutes les compétitions depuis les plus jeunes.*

## VV : Comment définiriez-vous votre rôle de capitaine ?

**CT :** *Ce n'est pas si facile parce que je suis à la fois coach et joueur. Mes performances passées me donnent une légitimité (Champion d'Europe par équipes avec la Roumanie et Vice-Champion d'Europe et 3ème en individuel en 1985 et 86). Gao-ning, Par Gerell, Robert Gardos et notre vétéran Vlotinos sont des grands pros. Ils sont toujours à l'écoute. Avec Damien Eloi, ce n'était pas évident : on a presque le même âge, j'ai joué avec lui et contre lui. Mais ses résultats prouvent que nous avons progressivement trouvé ensemble la bonne relation.*

**CP :** *L'entraîneur voulait que les joueurs élisent leur capitaine, mais comme nous avons tardé, j'ai été désigné volontaire. Je ne suis pas un capitaine qui parle beaucoup. J'essaie de prêcher par l'exemple, et puis tout est plus facile quand on gagne, sachant que l'équipe a un nouvel entraîneur et sept nouveaux joueurs.*

## VV : Comment regardez-vous Chartres puisque vous vivez dans la ville ou dans son agglomération au sens large ?

**CP :** *On voit que tous les sports chartrains montent en niveau. Cela donne un élan, et puis l'image jeune que Chartres n'avait pas quand*

*j'étais adolescent, sachant que j'ai commencé à jouer au FCC à l'âge de 15 ans. Petit à petit, les joueurs des différentes disciplines commencent à se voir, à venir s'encourager. Pour moi je suis allé plusieurs fois supporter le handball. Ce qui est sympa c'est d'avoir la sensation de participer à un projet commun, à une ambition qui dépasse notre seul rôle de joueur, voire de capitaine. Pour le reste, je ne vais pas à l'Odyssée parce que je ne nage pas très bien (rire !), mais je viens d'Auneau pour aller au cinéma, ou dans les restaurants. Ma future femme (dans un an !) a un commerce de fleuriste à Auneau, mais nous vivons beaucoup à Chartres.*

**CT :** *Je suis originaire de Roumanie, pas loin de chez Dracula (rire !) et je vis à Chartres depuis huit ans. Je suis éducateur sportif et animateur au profit de la Ville et des jeunes chartrains, et ma femme travaille chez Novo Nordisk. Une histoire européenne, somme toute. En 2003, lors de mon premier rendez-vous, je me suis garé dans la boue du côté de la place Drouaise : depuis, beaucoup de choses ont changé. Un signe : après les matches, avec les pros on aime bien sortir dîner en ville. On se ballade à pied, et notre chinois, notre allemand et notre autrichien se trouvent bien à Chartres. Moi, j'ai acheté ma maison, et notre fils de 14 ans joue au foot à Christophe, à l'Horizon de Beaulieu. Mais rassure-toi, Christophe, l'entraîneur des gardiens du FCC le forme au Collège Mathurien Régnier, où il est en sport-études. Il est arrivé à 6 ans à Chartres, et bientôt il sera un vrai Chartrain.*





Calin Toma



Christophe Palbrois



Tennis Club de Chartres

# Un futur grand pôle de tennis



Trois nouveaux courts couverts en terre battue ont été inaugurés par le député-maire Jean-Pierre Gorges et ses adjoints.

**L**a journée marquera les annales du club. L'inauguration des nouvelles infrastructures du club s'est déroulée sous une météo estivale avec plus de 200 membres venus découvrir le nouvel équipement. Sur les courts extérieurs, des compétitions jeunes et vétérans ont donné lieu à de belles joutes. Un avant-goût de ce que sera le tournoi open de décembre proposé par le président du club Stéphane Hébert. « Grâce à ces nouvelles installations nous allons pouvoir renouer avec les compétitions de haut niveau, à l'image du tournoi pré – Roland-Garros que le club a accueilli par le passé. Les compétitions débiteront le 2 décembre et la finale aura lieu le 23 décembre. Nous attendons des joueurs numérotés. »

Pour Jean-Pierre Gorges, dépu-

té-maire et Karine Dorange, adjointe en charge des Sports, ces trois courts attendus depuis dix ans par les joueurs sont le prélude à un futur grand pôle consacré au tennis. « Nous étudions le transfert du terrain de foot, ce qui nous permettra de construire trois autres courts de tennis supplémentaires et faire que le tennis chartrain soit reconnu au même titre que le hand, le basket et le tennis de table chartrains ! »

**Tennis Club de Chartres**

**Stade des Grands Prés**

**Tél. 02 37 21 54 00.**

**<http://tcchartres.canalblog.com>**





# OPEN DE CHARTRES

du 2 au 23 Décembre 2011



Hors catégorie, dotation : 5 120 €uros

Surface :

Terre battue + Green set (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séries)

PRIX	SIMPLE MESSIEURS	SIMPLE DAMES
Vainqueur	1 000 €	500 €
Finaliste	600 €	300 €
1/2 Finaliste	300 €	150 €
1/4 Finaliste	150 €	75 €
1/8 Finaliste	75 €	40 €

Juge-arbitre : Stéphane HÉBERT - N° d'Homologation : T2012/06280017/001

Epreuves : Simples Messieurs et Dames

Droits d'Engagement : Adultes 15 €, Jeunes 10 €, à joindre avec l'inscription

Balles fournies, clôture des inscriptions sans préavis.

MATTENS

**Tennis Club de Chartres**

Stade des Grands Prés - 28000 CHARTRES

☎ 02 37 21 54 00



**SAMEDI**  
**5**  
**NOVEMBRE**  
**2011**

# CHARTRES

**COMPLEXE SPORTIF**  
**de la MADELEINE**

**Phase Finale des Championnats**  
**Régionaux Amateurs**

# BOXE

**16 COMBATS AMATEURS** avec les Chartrains  
**Aziz ARAIBI - Léo BENARAB - Jimmy LAVOISE**  
**Alexis ZIMMERMANN - Arnaud HARDEL**  
**Walid ZEGHOUANNE - Mickael DE OLIVEIRA**



BILLETTERIE : Brasserie LE CRISTAL C/CIAL CARREFOUR 28 Chartres - BAR LE SULKY Porte Guillaume Chartres

IMPRIMERIE **CHARRON**

Toutes Vos Impressions OFFSET et NUMERIQUES

• PARTICULIERS - ENTREPRISES - COLLECTIVITÉS •

72, rue du Souvenir Français - 28000 CHARTRES

☎ 02 37 34 09 52

[www.imprimerie-chartres.fr](http://www.imprimerie-chartres.fr)

à 5 mn du Centre Ville



Privé

e.mail : [imp.charron@sfr.fr](mailto:imp.charron@sfr.fr)

## Au tournoi de septembre du Billard Club Chartrain

# Dessaint vainqueur

**L**ors du tournoi bande masters qui a eu lieu du 23 au 25 septembre dernier, le Billard Club Chartrain a connu une grosse surprise avec un vainqueur inédit.

Laurent Guenet partait favori en finale face à Dessaint. Le premier avait réalisé une très bonne moyenne tout au long du week-end. Il faut toujours un peu de réussite au vainqueur et c'est ce qui se produit pour le nordiste Dessaint qui a remporté sa première victoire à Chartres.

Pierre Mayinda Zobela, conseiller municipal représentant le maire de Chartres, a remis la coupe au vainqueur, aux côtés de Jean Dauguet responsable sportif et Francis Vautelin, président du Billard Club Chartrain (photo ci-contre).





# Les Jeux Vidéo



Plus d'un français sur trois joue régulièrement à des jeux vidéo et 50 % des foyers sont équipés d'une ou plusieurs consoles de jeu. Les jeux vidéo font partie intégrante des pratiques et du patrimoine culturels. Ils font appel à des talents innovants tant sur le plan technologique qu'artistique, et l'industrie culturelle française, particulièrement créative, est soutenue par le Ministère de la Culture.

**L**a médiathèque de Chartres offre depuis février 2011 un nouveau service de prêt à domicile de 300 jeux. Enfants et adultes peuvent trouver parmi tous les genres (sport, action, réflexion, énigme, adresse, aventure, jeux de rôle, stratégie, musique...) des jeux pour consoles Wii, DS, Xbox, PSP ou PS3. Sont exclus les contenus susceptibles de choquer le jeune public.

Les bibliothèques vous proposent, en cette fin d'année, de porter un regard rétrospectif sur l'histoire des jeux vidéo depuis 40 ans, grâce à une exposition réalisée en partenariat avec l'association MO5.com, impliquée dans la préservation du patrimoine informatique et vidéo-ludique.

Autour de l'exposition sont organisés diverses animations, notamment le samedi 3 décembre. Le programme exhaustif est consultable sur le site <http://www.bm-chartres.fr> ou dans l'Alinéas n°10.

## EXPOSITION

### 4 DÉCENNIES DE JEUX VIDÉO

**Pacman, Mario, Lara et les autres**

Rétrospective de l'histoire des jeux vidéo par décennies. Présentation de matériels emblématiques des constructeurs, de jeux réputés et d'accessoires célèbres. Portraits des héros et héroïnes qui ont marqué les mémoires.

- > Du 8 novembre au 31 décembre.
- > L'Apostrophe.
- > Bibliothèque Louis-Aragon.

## FILM

Dans le cadre du Mois du film documentaire

### GÉNÉRATIONS DIGITALES

Par Benjamin Tardif, 2010, 1h20  
Portrait d'une société, en pleine révolution numérique, au travers de la communauté de joueurs multi-générationnels de Trackmania, un jeu en ligne de course automobile au concept novateur.

En présence du réalisateur.

- > Samedi 12 novembre
- > 15h30, l'Apostrophe, auditorium.

## CONFÉRENCE

### LE JEU VIDÉO, UN JEU COMME LES AUTRES ?

Par Frédéric Tordo, psychologue clinicien, psychanalyste, chercheur en cyber psychologie.

Les enfants sont aujourd'hui constamment sollicités par le monde des images et des écrans. Parfois salué comme espace de jeu et d'échanges, le plus souvent décrit comme potentiellement dangereux, le jeu vidéo fait partie intégrante de cette nouvelle culture en marche. Mais, au-delà de l'a priori, réel ou supposé, qu'en est-il vraiment ? Quelle place occupe le jeu vidéo dans cette culture, et pourquoi ? Qu'apporte-t-il en termes de savoirs, de connaissances et de pensée ? Y-a-t-il un risque à jouer à un jeu vidéo ?

- > Samedi 19 novembre
- > 15h30, l'Apostrophe, auditorium.

Visite commentée de l'exposition par un bibliothécaire.

### 4 DÉCENNIES DE JEUX VIDÉO

Découverte de la typologie des jeux et du classement PEGI.

Pour parents et enfants. Inscription préalable conseillée.

- > Samedi 26 novembre
- > 15h30, l'Apostrophe.

Toute la journée du samedi 3 décembre à la médiathèque, carte blanche à l'association MO5.com et à ses membres passionnés par les jeux vidéo.

Avec la présence de Marcus, journaliste, présentateur et animateur français spécialisé dans l'univers du jeu vidéo, et de Frédéric Raynal, créateur du célèbre *Alone in the dark*.

### CONFÉRENCE SUR L'HISTOIRE DU JEU VIDEO,

par Philippe Dubois, président de l'association MO5.com

- > 11h, auditorium.

Rencontre avec MARCUS

- Pour un DÉFI SUR MARIO KART

- > 14h30, espace Musique et cinéma.

- Pour la DÉDICACE en avant-première de son livre *Nos jeux vidéo 70-90*, édité chez Hors-Collection.

- > 17h, espace Musique et cinéma

- DÉMONSTRATIONS ET JEUX AVEC LE PUBLIC

sur consoles Vectrex, Virtual boy, Vidéopac G 7200, Pong, Superintendo, Bomberman Saturn 10 joueurs.

- > De 10 à 12h et 14h à 17h.





# Pédagogie de la Révolution avec Emmanuel Sieyès (1748-1836)

## Chartres 1780-1789



Portrait de Sieyès par David en 1830

Dans « *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* », Emmanuel Sieyès proposa à ses contemporains un objectif, la Révolution, et les moyens de le réaliser. L'objectif : donner un rôle politique au peuple : « *Qu'est-ce-que le Tiers-État ? - Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? - Rien. Que demande-t-il ? - À être quelque chose.* » Le moyen : « *Ce qui a été fait pour cela, ce qui aurait dû être fait, ce qui reste à faire.* »

**A**dministrateur de l'évêque de Chartres, Mgr de Lubersac, de 1780 à 1789, Sieyès est chanoine, puis grand vicaire, conseiller commissaire à la Chambre du Clergé de France et chancelier de l'Église

de Chartres. Se partageant entre sa maison (angle des rues de l'Étroit Degré et du Cheval Blanc), la résidence de campagne de son protecteur et Paris, il siège au chapitre entre 1783 et 1786 et à l'assemblée provinciale d'Orléans en 1787.

Ordonné prêtre en 1772 et licencié en droit, il n'est pas né noble : épiscopat et bénéfice d'abbayes lui sont fermés. A Chartres, au cœur des conflits entre évêché et chapitre, il observe les privilèges du haut clergé, les alliances de pouvoir entre Église et bourgeoisie. Durant l'été 1788, dans l'isolement de sa campagne chartraine, l'annonce des États généraux lui inspire deux textes qui le hissent au sommet des Lumières : *Essai sur les*

*privilèges* et surtout : *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* Succès à Paris, colère à Chartres. Il siège aux États généraux parmi le Tiers-État, et sa carrière se déplace vers Paris. Initiateur de la Révolution en appelant les États généraux à se constituer en Assemblée nationale, il la clôt en 1799 en organisant le coup d'État de Bonaparte.

Depuis 1989, une stèle signale l'emplacement de sa maison, démolie en 1869.

*Président de la Convention nationale (1795). Président du conseil des Cinq cents (1797). Ambassadeur à Berlin (1798). Membre du Directoire (1799). Consul provisoire (1799).*

**Juliette Clément, présidente de la SAEL (recherche P. Mollé ; cl. J. Clément). sael28@wanadoo.fr, www.sael28.fr. 1 rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres, 0237369193.**



Stèle.



Tenue de Directeur.



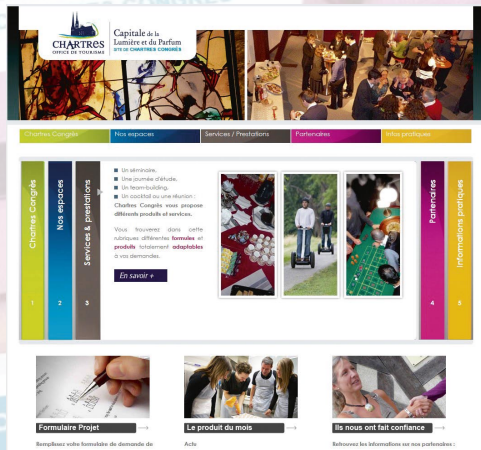
# Découvrez le site www.chartres-congres.com

**C**hartres Congrès œuvre depuis plusieurs années afin de faire de Chartres, une «destination séminaires» à moins d'une heure de Paris pour l'organisation clés en mains d'événements tels que congrès, séminaires, journée d'étude, voyages de stimulation, soirées de gala, événementiels...

Au delà de la clientèle provenant de Paris-Ile de France et les départements limitrophes, ce service est également à disposition des entreprises et associations locales pour l'organisation de leurs événements professionnels.

Aujourd'hui, pour accroître sa notoriété et sa visibilité sur la toile, l'Office de Tourisme de Chartres vient de lancer le site [www.chartres-congres.com](http://www.chartres-congres.com) dans lequel l'internaute trouvera, entre autres, les différentes prestations assurées par Chartres Congrès, une présentation technique des salons de la Maison du Saumon ainsi que différents exemples de programmes.

Un formulaire projet est également proposé pour permettre aux futurs clients de faire une demande de devis en ligne.



## A vos agendas !

Conférence à 15h et à 18h45 à la Maison du Saumon  
*Présentation de la musique dans la cathédrale*, le 7 novembre.  
Visites à thème à 14h30  
• *Les Fresques de Bel Air*, le 5 novembre.

**Pour l'ensemble de ces prestations, inscription à l'accueil de l'Office de Tourisme «Cathédrale», par téléphone au 02 37 18 26 26 ou par e-mail à [info@otchartres.fr](mailto:info@otchartres.fr)**

**Atelier de fabrication de macarons à la Maison du Saumon**  
Les ateliers programmés les 5 novembre et 3 décembre sont complets.

Pour les petits groupes (à partir de 2 personnes) des ateliers privés peuvent être organisés.

**Renseignements et inscription auprès de notre Service Réceptif au 02 37 18 26 23 ou 24 ou par e-mail à [resa@otchartres.fr](mailto:resa@otchartres.fr)**

Plus d'informations sur nos expositions, conférences et visites : ce QR Code est à flasher avec votre Smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme !



### A notre Président, Joseph FROMONT

Le Comité de Direction, Aurélien CHARPILLE et l'ensemble du personnel de l'Office de Tourisme tiennent à adresser leurs plus sincères condoléances à son épouse Madame Elisabeth FROMONT ainsi qu'à ses deux enfants. Ils leur témoignent toute leur affection en cette douloureuse épreuve.

Ils saluent son parcours et plus particulièrement son implication dans l'activité de l'Office de Tourisme qui a permis notamment de voir s'ouvrir au public la Maison du Saumon.

**Office de Tourisme de Chartres**  
Tél. : 02 37 18 26 26  
E-mail : [info@otchartres.fr](mailto:info@otchartres.fr)



Saison culturelle 2011/2012

# Le Théâtre fait recette

Le 8 septembre dernier, le Théâtre de Chartres a présenté le programme de sa saison 2011/2012. Conformément à la demande du Député-Maire, qui relayait en l'espèce celle des Chartrains, la place faite au théâtre, notamment par rapport à la danse, a été élargie.

**L**a campagne d'abonnement a donné ses premiers résultats : ce sont les spectacles théâtraux qui ont pris la tête des réservations.

C'est Shakespeare qui mène la danse avec « Hamlet », suivi du « Repas des Fauves » (qui a obtenu deux « Molières »), par le spectacle d'humour « Crise de foie », puis par deux pièces de Beaumarchais et de Racine, « les Trois Folles Journées » et « Bérénice ». Ensuite, les « Grands Ballets Classiques » des danseurs de l'Opéra de Paris attirent la foule habituelle des aficionados. Suivent le spectacle burlesque « Corcorico » et « l'Art du Rire » qui porte bien son nom. Enfin, les amateurs de hip hop attendent « 3 au cube » avec impatience.

Ce hit parade est susceptible d'évoluer, les prestations de Jacques Weber ou de Pierre Richard, étant plus loin dans la saison, n'ont pas encore fait le plein de leurs supporters.

Les amateurs de danse moderne ne sont pas lésés pour autant, puisque le théâtre continue de programmer cette année dix spectacles différents.

Autre point important à souligner : ce changement d'orientation a suscité un engouement réel puisque le nombre d'abonnés est en augmentation de 36 % par rapport à la même période l'année dernière (8 septembre – 15 octobre). Il faut y ajouter bien entendu les abonnements scolaires. Tous en scène !





# Au Théâtre de Chartres



SOPHIA ARAM

Réservations et abonnements :  
Théâtre de Chartres,  
boulevard Chasles  
28000 Chartres  
tél. 02 37 23 42 79  
[www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr)



## CRISE DE FOI SOPHIA ARAM

*Humour - Tarifs de 8 à 22 €*

**Grande salle**

**Judi 20 octobre - 20h30**

Pour assurer son Salut, Sophia Aram, chroniqueuse sur France Inter, s'est convertie aux trois grandes religions monothéistes. Elle nous promène dans le monde délirant de la foi. Un monde dans lequel Dieu est le chef de l'homme et l'homme est le chef de la femme.

Attention, il faut déconseiller ce spectacle aux personnes plaçant leur foi au-dessus de leur sens de l'humour.

## DAPHNIS & CHLOË

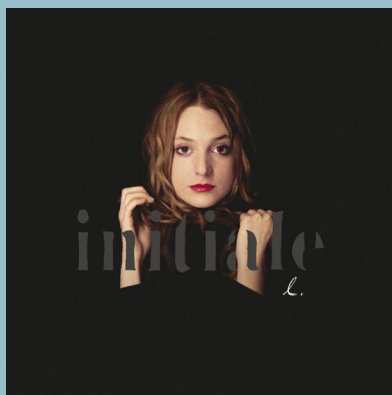
*En prologue : faut qu'je danse ! Jean-Claude*

*Gallotta. Théâtre - tarifs de 8 à 22 €*

**Grande salle**

**jeudi 20 octobre - 20h30**

Les personnages de *Daphnis et Chloé*, nés d'un roman grec attribué à Longus, sont venus jusqu'à nous essentiellement par la musique de Maurice Ravel écrite en 1912 pour les Ballets russes, où triompha Nijinski dans le rôle-titre.



## L INITIALE

*Chanson - Tarifs de 8 à 22 €*

**Grande salle**

**Mardi 16 novembre - 20h30**

Des textes ciselés, un cocktail détonnant fait d'électro et de chanson française, une voix et une énergie atypique font de la chanteuse L, l'étoile montante de la chanson française.

Récemment récompensée par le prix Barbara 2011, destiné à récompenser les jeunes talents prometteurs, L est une artiste unique, séduisante et profonde, à ne pas manquer.

## HAMLET PHILIPPE TORRETON

*Théâtre - tarif 30€*

**Grande salle**

**Vendredi 18 novembre - 20h30**

Avec Philippe Torretton dans le rôle-titre, Jean-Luc Revol met en scène l'oeuvre la plus forte et la plus vertigineuse de Shakespeare et explore sa fascinante complexité.

La tragédie d'Hamlet est l'une des plus célèbres pièces de William Shakespeare et sans doute l'une des plus jouées dans le monde. Une ambiance fantastique de neige et de terre battue, des costumes somptueux, une scénographie qui fait la part belle au jeu des comédiens, une distribution de grande qualité, et une magistrale interprétation de Torretton, pleine de panache et de rage comique. Un grand spectacle populaire.

## FOLIE CLAUDE BRUMACHON

*Danse - tarifs de 8 à 22 €*

**Grande salle**

**Judi 24 novembre - 20h30**

Avec Folie, Claude Brumachon (Centre Chorégraphique National de Nantes) a marqué un tournant dans son parcours chorégraphique. Oeuvre emblématique et profondément inspirée des années 80, Folie trouve sa source dans la marche des femmes sur Versailles.



## EMBRASSER LA LUNE

*Théâtre chanté - tarifs de 4 à 8 € - Tout public, dès 18 mois*

**Mardi 29 novembre - 10h**

**/15h30 - foyer du théâtre**

**Judi 1<sup>er</sup> décembre**

**- 10h /15h30 - Doussineau**

Dans *Embrasser la lune*, le geste et le chant, le cri et la musique - la boîte à musique, Mozart et Schubert sur le même plan - donnent à voir, à entendre, à (res)sentir et à comprendre, dans une forme accessible aux petits et sensible aux plus grands.

## IVANOV [CE QUI RESTE DANS VIE...]

*Compagnie extime*

*Théâtre - tarifs de 8 à 22 €*

**Grande salle**

**Jeu 1<sup>er</sup> décembre - 20h30**

Comment ne pas rater sa vie ? Comment être en vie ? Dans une adaptation limpide et respectueuse du texte d'Anton Tchekhov, le metteur en scène Jean-Pierre Baro présente une mise en scène sensible, profonde, empreinte d'un humour subtil, qui touche au plus intime : le refus de l'enfermement social, la mort de l'amour, la fatalité du temps qui passe.



# Au Théâtre de Poche

## Les Expositions du Théâtre en Pièces

Matthias Saillard Exposition de dessins



## Dess(e)ins

Jusqu' au 22 décembre.  
Rencontre avec l'artiste :  
le samedi 22 octobre de  
14 h 30 à 18 h.

**M**atthias Saillard a étudié à l'école des Beaux-Arts de Lorient, de 1993 à 1998 où il a entamé des recherches autour du dessin à travers un questionnement multiple : quelle est la place du dessin, comment le montrer... Au crayonné rapide de l'esquisse préparatoire, il répond par l'animation, le dessin mural ou le collage, l'humour et l'outrance. Matthias Saillard est aujourd'hui enseignant en arts plastiques.

Après avoir présenté des peintures au foyer du Théâtre de Poche en 2009, Matthias Saillard exposera une série de dessins de sous-vêtements féminins du 16 septembre au 30 novembre 2011.

Les *Dessous* sont la réponse aux nus. L'autre forme de l'outrance. Ils appartiennent peut-être aussi à ces nus qui s'en défont avant la pose et deviennent des sujets de nature morte.

### Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-13h et 14h30-17h.  
Mardi 9h-13h et 14h30-17h.  
Mercredi 9h-13h et 14h30-17h.  
Jeudi 9h à 13h.  
Vendredi 9h à 13h.

Et tous les soirs  
de représentation.

### Compagnie

**Théâtre en Pièces**  
**Abbayes Saint-Brice - 2, rue**  
**Georges Brassens**  
**28000 CHARTRES**  
**02 37 33 02 10**  
**<http://www.tep28.com>**

### Chantier théâtre

#### Les Météores de Mathieu Genet

**Vendredi 18 novembre à 15h**

Entrée libre

Résidence de création du 13 au 18 novembre avec une présentation du chantier en cours, ouverte au public et aux professionnels susceptibles d'être intéressés par le spectacle. Suivra une seconde session de travail du 1<sup>er</sup> au 22 avril qui aboutira à la création au mois d'avril au Théâtre de Poche.

### Musique

#### Cécile Corbel

Chansons folk et harpe celtique  
En trio

Avec sa harpe, Cécile Corbel revient pour 2 concerts à Chartres. L'occasion pour elle de chanter l'amour qu'elle porte à sa Bretagne natale.

**Vendredi 25 novembre à 20h30**

**Samedi 26 novembre à 20h30**

**Tarifs : 13 € et 9 €**



# Au Théâtre du Seuil



## Marcel Kanche

*Chanson Kanchienne*

**Les vendredi 11 et  
samedi 12 novembre à 20h30.**

Il y a quelque chose de Neil Young, de Léonard Cohen, de Tom Waits dans un voyage de Kanche. Il y a les couleurs d'un David Lynch. Il y a sa musique comme une insaisissable interpellation, un indicible fuyant, une percutante vérité. Marcel Kanche a deux visages : il est d'une part un auteur à succès pour M- (*Qui de nous deux*), Vanessa Paradis (*Divine idylle*) ; et d'autre part, loin des stars et de Paris, un artisan du verbe et du son qui crée une œuvre puissante et décalée mais en parfait équilibre dans le monde de la francophonie. Artiste insolite, discret et attachant.  
1h30. 14€ et 11€ tarif réduit.

## Syan

*Chanson i pop*

**Les vendredi 25 et  
samedi 26 novembre à 20h30.**

Après avoir partagé la scène en formule trio avec Clarika, Albin de la Simone, Alain Chamfort, Juliette, Les vendeurs d'Enclume ... Syan transporte son home studio sur scène. Ses instruments ? Un clavier, un Ukulélé et un ipod. Sa musique ? Des climats électros, acoustiques. De la pop, plus exactement de l'ipop : car tout ce qu'il ne joue pas en direct, il l'a joué et enregistré sur son ipod. Des chansons fraîches, pleines d'énergie, parsemées d'humour, d'autres planantes, évocatrices. Des refrains qui se retiennent, et une présence vivante, interactive.  
1h30. 14€ et 11€ tarif réduit.

**Au Théâtre du Seuil - chapelle  
Saint Julien - Rue Saint Julien**

**Tel : 02 37 36 89 30**

**<http://www.theatreduseuil.com>  
[theatre.du.seuil@wanadoo.fr](mailto:theatre.du.seuil@wanadoo.fr)**





# Au Théâtre Portail Sud



## Intérim d'Enfer

(Comédie connue également sous le titre : *Mme Michu ne viendra pas*)

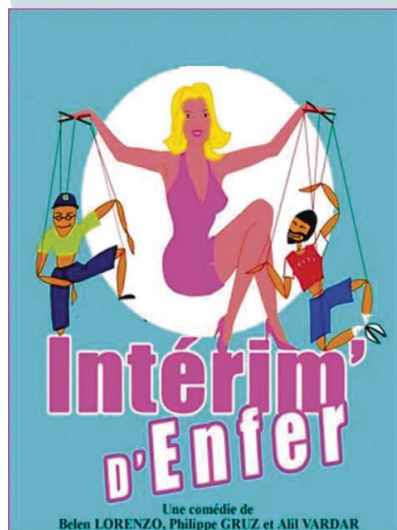
**Du samedi 5 au dimanche 27 novembre : du jeudi au samedi à 21h, le dimanche à 16h.**

Le bureau est en fête ! Mme Michu ne viendra pas. Ses deux collègues masculins veulent se la couler douce. Débarque alors une intérimaire sexy.

Elle a tout pour les faire grimper au rideau au grand dam des deux "zozos", la guerre des sexes aura bien lieu !

Une pièce endiablée qui a fait un succès à Avignon et qui nous entraîne au cœur d'une manipulation féminine jubilatoire.

**Pour voir un extrait vidéo sur internet:** [http://www.dailymotion.com/video/x24brr\\_une-interim-d-enfer\\_fun#from=embediframe](http://www.dailymotion.com/video/x24brr_une-interim-d-enfer_fun#from=embediframe)



## À la Maison des Jeunes de Rechèvres

### Zone Rouge Prod' Théâtre

#### Théâtre "collège"

(de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) Mercredis 13h45 – 15h15 180€/an + 10€ adhésion. Reprise des cours le 5 octobre.

#### Théâtre "lycée" (de la 2<sup>e</sup> à la T<sup>e</sup>)

Mercredis 15h30 – 17h 210€/an + 10€ adhésion. Reprise des cours le 5 octobre.

#### Théâtre adultes

Mardi 14h – 16h 240€/an + 10€ adhésion. Jeudi 14h – 16h (cours

spécial Communications, Mimes et Rythmes). Jeudi 20h30 – 22h30 Initiation à la Langue des Signes Lundi 20h30 – 22h 240€/an + 10€ adhésion.

#### Maison des Jeunes de Rechèvres

11 avenue de la République  
28000 Chartres

Renseignements au 06 60 03 03 29  
[theatre.zonerouge@yahoo.fr](mailto:theatre.zonerouge@yahoo.fr)



# A Doussineau

## La patience des buffles sous la pluie

De David Thomas.

11,12,13 et 14 novembre à 20h30.

Mise en scène : Bruno de Saint-Riquier.

Avec Françoise Lhopiteau, Bruno de Saint-Riquier, Jean-Marc Menuge. Après 3 jours de résidence de travail, la Compagnie du Barouf présente sa nouvelle création. Les textes tirés du livre de David Thomas parlent de la complexité des rapports homme/femme exposés sans fard avec les mots qui percutent !

L'égoïsme originel, c'est chacun pour soi dans cette savane dangereuse. Le trio d'acteurs fonctionne comme une variation pianistique dans laquelle se mêlent des petits moments d'existence. Les dialogues nous abreuvent à travers un spectacle léger, drôle, d'une poésie décalée et d'un humour acidulé.

7 et 5€.

## Terre parmi les courants

De Dominique Paquet.

Mise en scène Patrick Simon.

Avec Monica Companys et Bruno Netter et l'Association ASMDLME.

Samedi 19 novembre à 20h30.

Théâtre en français et en langue des signes.

Deuxième volet du spectacle *Chlore et froissement de nuit* donné en 2010.

*Terre parmi les courants*, nous interpelle sur notre capacité à mieux percevoir deux mondes inconnus : celui de la cécité et celui de la surdité.

Quinze ans plus tard, le couple Aida et Rocco se retrouve au milieu d'un désert où une ville réservée aux sourds et aux signeurs est en construction. Que va devenir Rocco dans une société muette, lui qui ne comprend le monde que grâce à son oreille ? Aida saura-t-elle le convaincre, elle qui se sent exclue du monde des entendants ? Et leur amour ?

7 et 5€.



reservation.doussineau@ville-chartres.fr  
Tél. 02 37 23 41 44.

## Automne en musique



Pierre et Ikuko Ivanovitch invitent leur ami Pierre Broun, violoncelliste, à interpréter avec eux trois célèbres TRIO pour violon, violoncelle et piano.

**Le samedi 19 novembre à 20h30 Salle à l'italienne du Musée des Beaux-Arts de Chartres.**

Au programme, Beethoven, Schumann et Mendelssohn, dans trois Trio où cordes et piano rivalisent de virtuosité. Trois célèbres Trio pour un Trio d'instrumentistes talentueux : un beau pari musical.

Participation aux frais :

12 euros-tarif réduit : 8 euros.

**Réservations :**

02 37 90 75 22

02 37 27 19 02.



Au Musée des  
Beaux-Arts

## Un concert de musique de chambre

L'association  
chartraine de musique  
de chambre propose  
le dimanche 27  
novembre à 17h15  
un concert dans la  
salle à l'italienne  
du Musée des  
Beaux-Arts avec  
trois musiciens  
de l'Orchestre  
Philharmonique de la  
Radio : Cécile Agator  
au violon, Jean-  
Claude Auclin au  
violoncelle et Frédéric  
Lagarde au piano.

**Concert gratuit.**

Concerts de l'Orchestre  
d'Harmonie de Chartres

## Une formation remarquable pour la Sainte-Catherine !

Cet automne, l'Orchestre d'Harmonie de Chartres met à l'honneur Jacob de Haan avec deux concerts donnés en les cathédrales Notre-Dame de Chartres puis Saint-Louis des Invalides à Paris.



Associés pour la circonstance au chœur Jubilate et au chœur du Conservatoire de Chartres, plus de cent cinquante musiciens et choristes interpréteront trois œuvres du compositeur néerlandais dont la *Missa Katharina*, messe pour orchestre d'harmonie, chœur mixte et soprano solo, rôle tenu par Aurélia Legay.

L'Orchestre d'Harmonie de Chartres reviendra en décembre au Théâtre de Chartres. Pour conclure son année 2011 consacrée aux compositeurs actuels, lors d'un concert dédié cette fois aux

œuvres pour soliste et orchestre, mais aussi à la jeune génération. Les élèves de l'école primaire Jules-Ferry de Chartres prêteront, pour l'occasion, leur voix dans un programme alliant œuvres classiques et contemporaines. Concerts gratuits. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

**Informations : [www.orchestre-harmonie-ville-chartres.com](http://www.orchestre-harmonie-ville-chartres.com)  
A la cathédrale Notre-Dame  
de Chartres le dimanche  
20 novembre à 16h.**



# Citybooks, un autre regard sur Chartres et l'Europe

Patrick Géroudet, Maria Tarantino, Franck Perrot

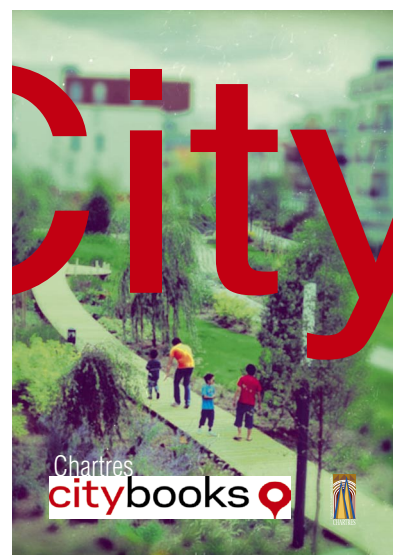
Citybooks est un projet européen soutenu par le Conseil de l'Europe et la Fondation de Buren. Chartres est la seule ville française retenue avec les villes de Charleroi (Belgique), Graz (Autriche), Lublin (Pologne), Sheffield (Grande Bretagne) et Skopje (Macédoine).

« **C**est un beau projet qui permettra le rayonnement de Chartres dans les villes concernées et une ouverture sur l'Europe pour les habitants de Chartres à travers de nombreux événements principalement organisés à la Médiathèque et dans les écoles » précise Patrick Géroudet, adjoint au maire chargé de la Promotion et du Rayonnement de Chartres.

La Direction des affaires culturelles de la Ville pilote le projet et organise l'accueil des cinq auteurs qui créeront leur nouvelle concernant Chartres, du photographe qui présentera Chartres en 24 photos et du vidéaste. Cette première phase de Citybooks durera six mois, puis aura lieu la phase de promotion dans les autres villes du projet, en Europe et sur le site internet [www.city-books.eu/fr/citybooks](http://www.city-books.eu/fr/citybooks).

Maria Tarantino, d'origine italienne et qui réside en Belgique, découvre notre ville : « là où tout tourne en rond, parfois en labyrinthe, on se perd dans ses rues historiques et dans ses banlieues qui parlent des langues étrangères, on se fait accompagner par le récit du boucher philosophe, qui regarde le monde défiler devant sa vitrine, et on retrouve soudain les flèches de la cathédrale qui apparaissent dès que l'on tourne un coin de rue ».

Franck Perrot, artiste et enseignant à Chartres, se réjouit de ce projet : « Les artistes étrangers portent un regard plus aigu et différent sur notre ville, sur des détails que nous ne remarquons plus ». Franck Perrot revient de Graz (Autriche) où il était en résidence fin octobre. Il a travaillé sur les espaces publics et les espaces privés à des heures clés de la journée : « Je donne aussi mon regard sur le travail de Léa Titz, artiste de Graz



pour les autres villes européennes partenaires du projet Citybooks ».

« Citybooks est un moyen de promouvoir la lecture, de préserver la diversité des langues en Europe et d'initier les enfants à la construction européenne à travers la découverte d'artistes étrangers et l'appréhension d'autres cultures » conclut Patrick Géroudet.

**Les prochains rendez-vous de Citybooks à la médiathèque**  
**L'Apostrophe:**

**19 novembre à 11 h :**

**Chris Van Camp**

**10 décembre à 11h :**

**Goce Smilevski.**



## Au Compa



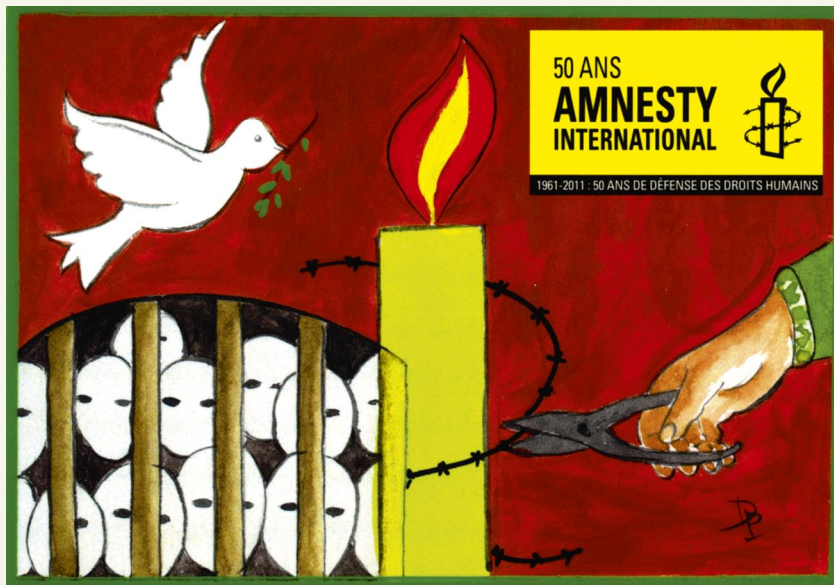
## La fin de la faim/ Comment nourrir les hommes ?

L'exposition « La fin de la faim/Comment nourrir les hommes ? » est prolongée jusqu'au 30 décembre 2011.

A partir du 15 mars 2012 et jusqu'en janvier 2013, le Compa présente une nouvelle exposition temporaire « Images/Paysages » une exposition de photographies qui montre les paysages et les mutations du territoire rural d'Eure-et-Loir par des photographes contemporains.

**Le Compa**  
Pont de Mainvilliers  
28000 Chartres  
Tél. 02 37 84 15 00  
[www.lecompa.fr](http://www.lecompa.fr)

## A la collégiale Saint-André, les 19 et 20 novembre



## 50<sup>e</sup> anniversaire d'Amnesty International

Pour son 50<sup>e</sup> anniversaire, *Amnesty International* donne rendez-vous au public à la collégiale Saint-André les samedi 19 et dimanche 20 novembre.

**L'**O.N.G. *Amnesty International* a été créée par Peter Benenson en 1961. Le groupe de Chartres, pour sa 21<sup>e</sup> année consécutive, propose aux visiteurs de la collégiale Saint-André une exposition de vitraux, poterie, bijoux, étain, art africain, aquarelles, tableaux, accessoires de mode, artisanat gourmand : miel, confiture et pâtisserie. 40 exposants seront présents. Une occasion de trouver des cadeaux à l'approche des fêtes de fin d'année.

Plusieurs associations se joignent à l'événement : l'*Association des Chrétiens contre la Torture* (l'ACAT), l'association iranienne *Hamghadam* chargée de développer les relations franco-iranien-

nes culturelles, les associations *Kotoaka* du Burkina Faso et *Inter Action Benin* qui parrainent des personnes en difficulté, l'association *Solidarité Palestine* (camps palestiniens de Bethléem).

«Les actions menées par *Amnesty International* seront présentées au public qui pourra signer des pétitions », souligne Anne-Marie Acqua Viva, secrétaire du groupe 80 de *Chartres Amnesty International*.

**Renseignements**  
tél. : 06 82 92 06 59.

**A la Collégiale Saint-André, les samedi 19 novembre de 13h30 à 19h et dimanche 20 novembre de 10h à 19h. Entrée libre.**



# Au Prieuré Saint Vincent

## Enrico Isacco *Métamorphoses*



Le Prieuré Saint-Vincent offre depuis le début de l'année un programme d'expositions appelé *Expressions contemporaines*. Sculptures, installations, peintures, vidéos. La dernière exposition de l'année met à l'honneur l'expression photographique, avec la venue de Enrico Isacco, cinéaste et photographe.

Cet homme de l'image nous propose un travail surprenant, issu de recherches techniques singulières, alliant le jeu des formes et de la lumière. *Métamorphoses* rassemble des photographies qui offrent au visiteur de se rapprocher progressivement d'un sujet, sachant que chaque phase du rapprochement engendre des métamorphoses qui modifient notre vision : architecture, formes et contours s'altèrent.

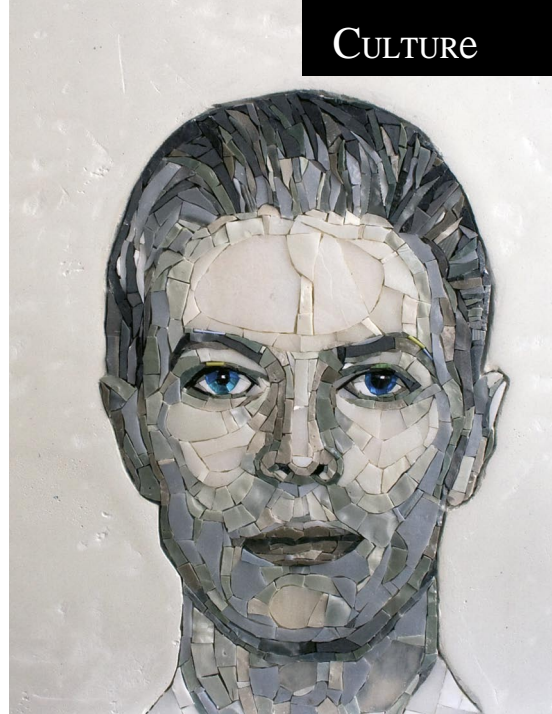
Les photos d'Enrico Isacco permettent également de révéler les rythmes cachés, contenus dans certaines images qui sont invisibles à l'observation immédiate : dégradés de couleurs, ombres indiquant le sens de la lumière, infime inclinaison de brindilles dérangées par la brise... Autant de signes imperceptibles qui s'imposent à notre regard grâce à la répétition des formes.

**Du 19 novembre au 18 décembre.**

**Entrée libre du mardi au dimanche de 14h à 18h30.**

**Direction des Affaires culturelles.**

**Tél. 02 37 23 41 43.**



À la chapelle  
Saint-Eman,  
jusqu'au 12 février  
2012

## Le groupe Mosaïzm

L'association *Les 3R* recevra le groupe *Mosaïzm*, huit jeunes créateurs contemporains venus de France, d'Italie, d'Allemagne, du Danemark, de la Hollande et de la Croatie, jusqu'au 12 février 2012 à la chapelle Saint-Eman.



# Connaissance du Monde

## Programme des conférences de la saison 2011-2012



Les ciné-conférences Connaissance du Monde s'inscrivent dans une longue tradition de l'exploration française dans le monde. La rencontre du public avec l'explorateur venant commenter son film constitue le cœur du concept des ciné-conférences.

### Mardi 15 novembre

**Le Transsibérien, Moscou-Vladivostok : 9 298 km.**  
Film de Christian Durand.

### Mardi 6 décembre

**Cambodge, les clés d'un royaume.**  
Film de Sébastien Braquet.

### Mardi 17 janvier

**Népal – Mustang, royaumes perdus de l'Himalaya.**  
Film d'Emmanuel Braquet.

### Mardi 14 février

**Ouest américain, au bout des pistes... la beauté intemporelle.**  
Film d'Eric Courtade.

### Mardi 13 mars

**Vietnam, un dragon né de l'Indochine.**  
Film de Christian Vérot.

### Mardi 10 avril

**La Turquie, des empires et des hommes.**  
Film de Vincent Halleux.

Séances à 14h15 et 20h15,  
aux Enfants du Paradis  
Boulevard Chasles.

Tarifs : 8,40€ ; tarif réduit 7,20€ ; étudiant 5,90€ ; gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements tél. 02 37 88 19 30.  
[www.cineparadis.fr](http://www.cineparadis.fr)

## A l'école internationale du vitrail et du patrimoine

### Stages de formation à la pratique du vitrail

Le Centre International du Vitrail propose des stages intensifs *Découverte du vitrail* sur cinq jours à toute personne manuelle ayant le goût des formes et des couleurs, aux professionnels du vitrail en recherche de perfectionnement, aux artistes plasticiens souhaitant connaître le vitrail.

**Du 21 au 25 novembre : grisailles et émaux.**

Coût du stage : 560€.

Adhésion au Centre International du Vitrail : 35 € pour 2011.

### Visites de groupes avec conférencier – programme 2012

Le CIV propose des visites de groupes avec conférencier de une à deux heures sur des thèmes divers, entre autres la symbolique des vitraux de Chartres, le musée du vitrail, le panorama du vitrail du moyen âge à nos jours, Chartres et ses édifices du moyen âge, la naissance de l'art de la lumière à Chartres, la restauration des vitraux, les métiers du Moyen-âge...

Ces visites sont encadrées par une équipe de spécialistes diplômés de l'université, ayant une connaissance étendue des sujets proposés. Renseignez-vous !

### Informations, réservations :

**Centre International du Vitrail**  
5 rue du Cardinal Pie  
tél : 02 37 21 65 72  
fax : 02 37 36 15 34  
[contact@centre-vitrail.org](mailto:contact@centre-vitrail.org)  
[www.centre-vitrail.org](http://www.centre-vitrail.org) [www.formations-vitrail.fr](http://www.formations-vitrail.fr)



# Les Rendez-vous du muséum

100<sup>e</sup> conférence Mardi 8 novembre à 20h30

## Banane, vous saurez tout sur la banane !

Par Robert Haïcour, ancien Maître de Conférence à l'Université Paris VI.

**L**a banane, nourriture de base de plus de 400 millions de personnes, est-ce un fruit ou un légume ? Bananiers sauvages et bananiers cultivés, la culture industrielle opposée à la culture vivrière, comment multiplie-t-on cette plante sans graine ? Bananiers d'hier et de demain...

Une invitation à une découverte botanique, biogéographique, sociologique et culturelle d'un fruit «paradisial» au sens étymologique.

Au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement au parking «visiteurs». Entrée libre dans la limite des places disponibles.

**Renseignements**  
Muséum : 02 37 88 43 86  
Centres.Sciences :  
02 38 77 11 06

### Prochaine conférence

mardi 13 décembre : clôture de l'année internationale de la Chimie.



Bananier d'après le Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle, 1838 (Muséum de Chartres).



Si Chartres vous inspire

# Photographes, cette page est pour vous !

Envoyez-nous vos photos  
avant le 15 novembre par email  
(un maximum de trois photos) à l'adresse  
suivante : [votreville@ville-chartres.fr](mailto:votreville@ville-chartres.fr)




**Photo Matthias Duvivier**



# Mots fléchés La Toussaint

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.



	Singées C'est celui de Chartres	Bières Funéraire	Choco Fiel Épuiser		Issu Vent arrière Anéantie			
	Mental Jour				Vieux do Pierre tombale			Nom de la nécropole chartraine
Sur stèle Deux cents	Fleur de saison	Boîte Éploré			Piges			
		Peiner Véhicule			Prénom Bleu connu			
			Forme d'avoir Vieille unité		Presque plein			
Langue Seconde	Au centre du Laos	Chat d'eau Chemins						Intente
	Un autre Reste En Drôme				« VOTRE VILLE » Nov. 2011			Lien
					Champion Tente			Sous couvert Tarie
Négation Les séjours le sont		Deux romains Réfléchi		Paquet		Frère de Caïn et Abel		
						Estoc Congère		
Note Frapper	Éthéré Bruit					Prénom		Taper le quai
			© JFR 2011		À la Une			
					Bête à veste			
Leurrais Tête de blé				Pierres debout Vielle armée				La première
	Trouble Un vrai mac au tennis				Réfléchi	Roulé Grecque d'aire		
				Ville belge				En ville
	Amendes Limiter							

Solution le mois prochain.



## Chartres, en toutes lettres

102<sup>e</sup> R.I.

Les spécialistes, les historiens auront tout de suite reconnu une unité militaire et traduit R.I. par régiment d'infanterie.

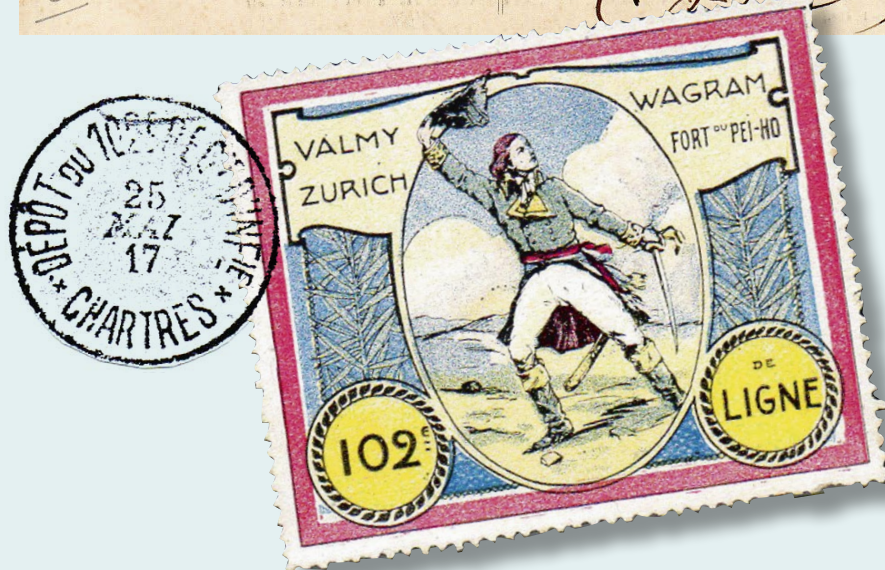
Et Chartres dans tout ça ?

**C**'est une carte postale vue et revue, mais bien chartreuse qu'a utilisé un soldat pour envoyer « Les meilleurs baisers de ton mari » à son épouse domiciliée à Sèvres. Expédiée le 2 mai 1926, sans timbre car les militaires bénéficiaient de la franchise du même nom, elle est prise en charge par la poste du bureau de Chartres Gare le même jour. Ce qui attire l'attention c'est ce dateur non postal pour identifier le régiment. Si de tels tampons sont connus, il est très rare qu'ils soient « dateurs ». Il semble avoir été utilisé par cet établissement en garnison à Chartres (mais aussi à Paris) pendant la durée du premier conflit mondial. A associer à cette vignette régimentaire de la même période : le « top » serait de découvrir les deux (dateur et vignette) sur le même objet de correspondance ! Jamais contents, les collectionneurs !

**Jean-François RESSORT**  
Président du Cercle Philatélique  
Chartrain  
philachartres.over-blog.fr »



23 bis. - CHARTRES (E.-et-L.). - Le Monument des Enfants d'Eure-et-Loir  
Ch. Foucault, édit., Dreux





Au Musée des Beaux-Arts

# La collection Matossian arrive à Chartres



R. Coutelas. *Nature Chianti*

*chartrais, au moment où la Ville affiche résolument son engagement en faveur de l'art contemporain. Près de la Cathédrale, voici une pierre supplémentaire qui prolonge et complète le chemin commencé il y 2000 ans».*

**A découvrir au Musée des Beaux-Arts de Chartres à partir du 26 novembre 2011.**

Le Musée des Beaux-Arts de Chartres s'enrichit d'œuvres d'artistes de renom international.

**L**a collection Matossian compte aujourd'hui cinq cents peintures, sculptures et gravures. La majorité des œuvres datent des années 1960 à 1980 et proviennent d'artistes ayant vécu à Paris pour la plupart. Si elle évoque la personnalité de Jeanne Matossian, la collection témoigne de la créativité de cette époque en France, à Paris notamment, centre de courants importants où l'École de Paris formait un tremplin quasi incontournable pour beaucoup.

L'expatriation des œuvres de la collection Jeanne et André Matossian vers la Belgique a entraîné il y a plus de 10 ans un long débat entre André Matossian et

les ministères concernés qui désiraient le maintien de la collection en France étant donné sa qualité. Exposée pendant 10 ans au musée d'Art Moderne d'Ostende dans un espace dédié, c'est aujourd'hui le musée des Beaux-Arts de Chartres, situé dans l'ancien palais épiscopal, qui accueille cette collection sous l'aile rayonnante de la Cathédrale.

« *Le rayonnement de Chartres ne passe pas seulement par la beauté de sa Cathédrale inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, le vitrail et le dynamisme de son économie mais aussi, par exemple, les arts premiers, l'archéologie, la mosaïque, le sport et aujourd'hui l'art contemporain* », précise Patrick Géroutet, adjoint au maire, chargé de la Promotion et du Rayonnement de Chartres Pour Jean-Pierre Gorges, député-maire : « *la collection Jeanne Matossian vient compléter, et bien au delà, les trésors muséographiques*



Sergio Storer. *Grand guerrier.*



A la collégiale Saint-André Jusqu'au 16 novembre

# L'école d'aviation militaire char

La Ville a « à cœur » de remettre en mémoire de ses habitants la présence à Chartres de la plus importante école française de formation de pilotes militaires entre 1915 et 1918.

**L'**arme nouvelle constituée par l'aviation a tenu un rôle majeur dans la victoire de 1918, informant les alliés en temps réel sur les mouvements de troupe des adversaires et interdisant à ceux-ci de bénéficier des mêmes connaissances en assurant la maîtrise du ciel. L'aviation fût l'indispensable collaboratrice de l'artillerie en l'aidant à ajuster ses tirs.

Mais à la fin de l'année 1914 les avions et les pilotes étaient rares. Il fallut produire des dizaines de milliers d'avions et former des milliers de pilotes pour obtenir ce résultat.

Chartres fut entre 1915 et 1918 la base française qui forma le plus grand nombre de pilotes, plus de 3000.

Une exposition à la collégiale Saint-André, mise en place par Françoise Ferronnière, adjointe au maire déléguée à la Mémoire et à la Démocratie locale, décrit la vie de cette école, sa localisation, les origines variées des candidats pilotes recrutés dans toutes les armes et les conditions matérielles de leur instruction. Elle détaille les étapes de l'entraînement et les épreuves auxquelles les postulants devaient satisfaire pour remporter le brevet, ainsi que les caractéristiques de l'unique type d'avion utilisé, le Farman, dont plus de 400 ont été employés pour l'instruction.

L'exposition rend aussi hommage aux As de l'aviation passés par Chartres, ces pilotes de chasse qui ont eu à leur actif des dizaines de victoires aériennes en combat singulier. En conclusion elle évoque l'ouverture en 1922 de la base de Champhol, dont l'histoire fera l'objet d'une nouvelle exposition. La Ville est fière d'avoir, grâce à cette école, tenu un rôle majeur dans la victoire du 11 novembre 1918 et de le faire connaître aux nouvelles générations.



trainée s'expose



▶ **1915 - 1918**  
École d'aviation militaire  
de Chartres

Exposition ouverte  
du mardi au dimanche  
de 14h à 18h  
et à partir du 7 novembre  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Entrée libre





## Penser global, agir local : le contre exemple du palais du Maire

Alors que les décideurs publics affichent une sensibilité nouvelle pour les questions environnementales, il est facile de démasquer ceux qui ne pensent « Ecologie » qu'en terme de communication politique.

La majorité UMP du Conseil Municipal de Chartres est un bon exemple de cet opportunisme politique. Les décideurs en place, nous présentent des quartiers verts, des plans vélos et autres actions pour verdifier un bilan qui est loin d'être écologiquement responsable.

Le tout dernier exemple donné par le maire UMP de Chartres, qui souligne son absence de vision globale, est son projet de destruction et de reconstruction d'une nouvelle mairie, autrement dit, le futur « Palais du maire ».

### L'impact des constructions sur l'environnement.

L'analyse du cycle de vie d'un bâtiment doit nous conduire à nous poser la première question : un nouveau bâtiment est-il nécessaire ou l'ancien bâtiment ne pourrait-il être utilisé et modifié de façon à satisfaire les demandes nouvelles ?

Nous ne sommes pas convaincus par ce projet car nous pensons que chaque bâtiment d'une ville fait aussi parti de l'histoire commune. Il faut respecter les générations qui nous ont précédé et qui les ont construits. Nous pensons écologiquement irresponsable de détruire le bâtiment actuel de l'Hôtel de Ville. Nous défendons sa rénovation et son amélioration.

### Une concentration à l'image de la concentration des pouvoirs dans l'agglomération et la ville

Dans le projet de l'UMP chartreuse, la question du cycle de vie du bâtiment n'a jamais été posée. Seule la volonté de Jean-Pierre Gorges, Maire et Président de l'Agglomération, de concentrer tous les services de la ville de Chartres et de l'Agglomération en un seul lieu, sont au cœur de sa démarche.

Nous pensons que la concentration des services de la ville et de l'Agglo, comme toutes les concentrations administratives, ne créeront aucune économie d'échelle. Au contraire, cette concentration porte en elle la fin de l'autonomie des différentes communes qui composent aujourd'hui l'agglomération. La fin programmée des villes et la confiscation du contrôle de l'administration par une élite de politiques locaux UMP, sont une vision dépassée.

Parce qu'il y a d'autres priorités face à la crise, nous devons nous mobiliser pour que ce projet, qui n'a pas été présenté aux chartresains lors des dernières élections municipales, ne puisse se faire contre les intérêts financiers de la Ville et contre nos intérêts environnementaux.

Pour en débattre et demander les études d'impact, le coût global du projet que l'on nous refuse aujourd'hui, retrouvons nous le :

**25 novembre 2011, 19h30 – 21h**

**Salle des Elus d'opposition - Abbayes St Brice**

**Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal.** En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE. En bas, Myriam BIYADI, David LEON, Sophie DARMON, Alain CABARET  
Contact : [elus.st.chartres@gmail.com](mailto:elus.st.chartres@gmail.com)



## Le maire du palais... et le palais du maire

À l'époque mérovingienne, le Maire du palais était le plus haut dignitaire, après les rois, des royaumes francs. Il commandait les intendants chargés de

l'exploitation du domaine royal, gérait la fortune du souverain et dirigeait le gouvernement intérieur du palais.

Aujourd'hui le maire du palais a disparu mais à Chartres le palais du Maire pourrait sortir de terre.

Et revoici donc une nouvelle tocade du Maire ! Démolir une partie de la Mairie, celle construite dans les années 60, pour bâtir à la place un ouvrage tout neuf, doté d'un hémicycle sur un parking de 700 places.

Un projet très cher, très spectaculaire, destiné à l'impressionner lui-même, parce que rien dans ce projet ne peut séduire. Tout d'abord, détruire la partie contemporaine de la Mairie est une hérésie architecturale. Il s'agit d'une construction de son époque, tout à fait remarquable – même si elle n'est pas au goût du jour – et qui mériterait d'être classée. Sans doute une mise aux normes, notamment fonctionnelles et environnementales, ne serait-elle pas inutile, mais de là à la démolir, il y a un pas énorme, qui relève de la goujaterie. C'est une insulte à l'histoire de l'urbanisme de notre cité et à ceux qui l'ont faite !

Ensuite, les finances de la ville ne permettent pas de se lancer dans un projet aussi dispendieux : plusieurs dizaines de millions d'euros seraient dépensés uniquement pour le confort des élus et l'orgueil du Maire.

Enfin, il y a la situation économique actuelle : l'activité du centre ville ne peut se permettre encore 3 ans de travaux qui le bloqueront et finiront par l'achever.

Tout cela pour que M. GORGES trône au centre d'un hémicycle, lorsqu'il préside le conseil municipal ou, mieux encore, la communauté d'agglomération... Une douzaine de fois dans l'année... A plus de 30 millions d'euros l'opération, le coût horaire des moelleux fauteuils de l'hémicycle gorgien promet de battre à plate couture le coût du stationnement.

N'en doutez pas, les simples citoyens chartresains n'en profiteraient en rien. La résistance doit s'organiser. Avec l'ensemble des élus d'opposition, nous avons décidé de nous mobiliser contre cette destruction d'une partie de l'histoire de la ville.

**Nous vous invitons donc à une :**

**Réunion d'information et de mobilisation**

**Vendredi 25 novembre de 19h30 à 21h00**

**Salle des élus de l'opposition aux abbayes de Saint-Brice.**

Nous vous y attendons nombreux

Eric Chevée

[modem-chartres@orange.fr](mailto:modem-chartres@orange.fr)

[www.modem28.com](http://www.modem28.com)





## Stationnement souterrain, c'est trop facile !

Le 20 octobre, le conseil municipal prendra acte du rapport annuel relatif à l'année 2010 retraçant les opérations afférentes à l'exécution du service public délégué (D.S.P.) pour la gestion du stationnement souterrain par la société Q-Park.

Qu'est-ce qu'une D.S.P ?

Une D.S.P. est un contrat par lequel la Municipalité confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire. Elle est régie par la loi Sapin de 1993, votée sous une présidence socialiste. Étonnant lorsqu'on sait qu'une D.S.P. est vue par la gauche comme une privatisation du service public. Le PS chartrain n'échappe pas à la règle. L'incohérence politique a encore de l'avenir.

À Chartres, en 2003, la Municipalité a confié la construction et la gestion des parkings souterrains à la société Q-Park. Contrairement à un marché public où la rémunération du prestataire est assurée par un prix versé par la collectivité, la rémunération du délégataire est liée au résultat de l'exploitation du service. Q-Park a donc intérêt à être bénéficiaire.

Mais la Municipalité aussi car la convention prévoit une compensation financière directe par la collectivité si le bénéfice attendu n'est pas au rendez-vous.

Et c'est là que l'explication politique devient glissante : d'un côté, défendre les intérêts financiers d'une entreprise privée et de l'autre, défendre l'intérêt financier des Chartreux.

Alors que nous dit ce rapport ?

- Que la fréquentation a diminué même si la durée s'est allongée.
- Que les loisirs sont la 1<sup>ère</sup> raison de stationnement loin devant les achats.
- Que les recettes de Q-Park ont augmenté de 15,43% par rapport à 2009 et ce, grâce à la forte augmentation des tarifs votée par la Municipalité.

Déjà en 2009, l'heure était passée de 1,50 € à 1,60€ soit à 6,6% d'augmentation.

En 2010, le tarif passe à 1,92€ soit 20% soit d'augmentation.

Je ne suis pas d'accord avec une politique d'augmentation des tarifs pour tous les usagers :

- Les Chartreux habitant la Madeleine ou Rechèvres sont pénalisés car obligés de payer un prix fort pour venir au centre-ville.
- Les commerçants, déjà asphyxiés par des loyers élevés, sont pénalisés par une fréquentation en baisse.

Une politique d'augmentation de la fréquentation serait plus ambitieuse.

Dans quelques semaines, le Conseil municipal votera les tarifs pour la nouvelle année. Le sujet sera donc à nouveau à l'ordre du jour.

Nadège Gaujard

nadege.gaujard@gmail.com

## Une longue dérive

Monsieur Chevée raconte n'importe quoi. Et de plus en plus.

Ainsi, lors du dernier Conseil Municipal, il a prétendu à la fois que Q-Park se gavait sur le dos des usagers chartreux, et qu'il fallait que la première demi-heure de stationnement souterrain devienne gratuite. Il refuse de voir que cela aurait pour effet immédiat de faire payer ce manque à gagner, non pas par Q-Park, mais par les impôts de tous les contribuables chartreux, y compris ceux qui n'ont pas de voiture ! Quand on dit que la haine aveugle...

Puis messieurs Chevée et Lebon se sont opposés avec virulence au projet de Pôle Administratif, dont le Conseil Municipal a choisi les équipes d'architectes. On a tout entendu : que le bâtiment actuel de la Mairie est splendide, qu'il faut absolument le préserver, que le nouveau projet coûtera trop cher, qu'il s'agit du Palais du Maire, etc...

Or, les faits obligent à dire que rien dans le cahier des charges qui s'impose aux cinq équipes choisies, n'indique qu'il faille détruire le bâtiment actuel. Les seules obligations concernent la surface nécessaire du projet (12 000 m<sup>2</sup> SHON) et la nécessité d'un espace de stationnement adéquat. Pour le reste, le Maire et la municipalité laissent le champ libre à la créativité des architectes, dont les projets seront soumis à un jury d'élus et de professionnels.

Mépris des faits donc, mais aussi mépris des Chartreux, pour lesquels nos deux « Le Corbusier de chef-lieu de canton » n'ont pas un mot : car ce projet a d'abord pour but de rassembler tous les services municipaux et communautaires qui sont aujourd'hui dispersés dans toute la ville et au-delà.

Plic et Ploc, avec leurs deux intelligences pourtant réunies, veulent ignorer la complexité des démarches, leur longueur, le congé qu'il faut parfois prendre pour les accomplir...

Mais si vous leur en faisiez la remarque, ils vous répondraient à l'unisson qu'il suffit de recruter des fonctionnaires supplémentaires.

Le mois dernier, monsieur Chevée dans sa tribune de « Votre Ville », s'était livré aux mêmes excès de langage, cette fois à propos de la création de l'établissement public qui génère désormais l'activité municipale des jumelages, l'association continuant bien évidemment de son côté son activité d'animation conviviale et citoyenne.

Si la Ville réorganise cette activité comme elle l'a fait déjà avec l'Office de Tourisme, ou avec l'ancien Office qui gérait les associations de quartier, c'est pour se conformer à la Loi qui interdit la « gestion de fait », à savoir de donner des consignes à une association que l'on subventionne.

La Chambre Régionale des Comptes avait d'ailleurs pris acte en 2008 de ce que la Ville de Chartres avait entrepris de « sécuriser sur le plan juridique ses relations avec l'Office de Tourisme. »

Pourtant, monsieur Chevée s'est cru autorisé à parler de « Monarchie » et de « République bananière »... Or la nomination du Directeur du nouvel établissement public des jumelages a fait l'objet d'un vote. Transparent. Majoritaire. Démocratique.

Notons en passant que notre ex-centriste ne fait plus la différence entre Monarchie et République. Rien d'étonnant : depuis 2008, il ne fait plus la différence entre la gauche et la droite. Le renégat s'emmêle...

Continuons : le Directeur de l'établissement public des Jumelages serait « un salarié du Cabinet du Maire » : faux ! Cette nomination se ferait « aux frais du contribuable chartreux » : encore faux, et le léger surcroît de traitement que ce contractuel va percevoir pour un supplément d'activité bien réel est plus que compensé par la réduction du traitement du secrétariat des Jumelages, dont la titulaire a atteint l'âge de la retraite.

Mais Eric Chevée n'est plus dans la politique depuis longtemps : c'est d'une vendetta qu'il s'agit, et elle tourne à la psychose. Au fond, ce monsieur n'a jamais accepté que les Chartreux aient pu lui préférer Jean-Pierre Gorges au premier tour à l'élection municipale de 2001...

Depuis, il a tout essayé. Sans le moindre succès. Il a renié ses convictions et ses amis. En 2008, il a carrément changé de camp.

Aujourd'hui, Plic-Chevée et Ploc-Lebon disent la même chose sur presque tout. Le moment de vérité approche : comment Eric Chevée va-t-il faire lorsque son maître Bayrou, avant le premier tour de la Présidentielle, va lui demander de taper sur Hollande pour affirmer les positions centristes qu'Eric Chevée a depuis longtemps abandonnées ?

Alors le renégat sera face à lui-même. Seul, comme il l'est déjà.

Le groupe des élus de la majorité



**Thé dansant**

L'association du quartier de la Croix Bonnard et de ses riverains organise le samedi 13 novembre 2011 son Thé dansant animé par l'orchestre BLOC NOT' dans le salon Marceau à l'Hôtel de Ville de Chartres. Tarif : 11€ par personne.

**Venez nombreux avec vos amis danser dans une ambiance chaleureuse et réservez dès maintenant au 02 37 28 16 82 ou au 06 11 71 80 12.**

**Café bouquins**

Le prochain Café bouquins se tiendra le samedi 26 novembre au café Le Parisien, 49 rue Noël Ballay à Chartres. Tous les deux mois, les participants se réunissent pour discuter librement du roman qu'ils ont choisi à la rencontre précédente.

**Contact : Geneviève Dhont au 06 11 54 09 85.**

**Café philo**

Le café philo se tiendra au bar le Parisien sur le thème : « La liberté ne doit-elle pas s'apprendre ? », le samedi 12 novembre de 17h à 19h au bar Le Parisien.

**Contact : Bertrand  
tél 06 80 40 93 41  
<http://cafephilochartres.free.fr>**

**Salon du diabète et de la nutrition**

Samedi 26 novembre, de 13h30 à 18h, à l'Hôtel-Dieu, 34 rue du DR Maunoury.

Tables rondes, espace nutrition, espace podologie, présentation de lecteurs de glycémie, de pompes à insuline, etc. Entrée libre.

**ADEL 28**

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL 28) tiendra sa permanence au Centre hospitalier Louis-Pasteur, le mercredi 9 novembre de 14h à 16h, dans le service du Dr

Lesvesq au 5e étage et le mardi 6 décembre de 10h à 11h30 à la CPAM, 11 rue du Docteur André Haye à Chartres.

Journée d'informations et d'échanges sur le diabète le samedi 5 novembre au Centre Régional de la Jeunesse et des Sports 1 rue Jean Monnet à Chartres de 9h à 12h et de 14h à 17h : « Mieux connaître les dangers du diabète ? ».

**Renseignements tél. 02 37 31 49 34 adresse mail : adel.diabete@wanadoo.fr**

**Ligue contre le cancer**

Vous êtes atteint de cancer : nous sommes à votre disposition pour toutes informations ainsi que pour des aides personnalisées.

Nous contacter au comité de la Ligue contre le cancer 7, rue Gabriel-Péri à Chartres.

**Tél. 02 37 21 19 50  
[cd28ligue.net@wanadoo.fr](mailto:cd28ligue.net@wanadoo.fr)**

**Information et soutien aux tuteurs familiaux**

Vous êtes ou vous allez être désigné curateur ou tuteur d'un membre de votre famille. Le service d'information aux tuteurs familiaux de l'UDAF d'Eure-et-Loir peut vous aider. Service gratuit et ouvert à tous.

**Renseignements ou rendez vous :  
tél 02 36 15 90 00.  
[itf@udaf28.fr](mailto:itf@udaf28.fr)**

**Conseil Conjugal et Familial**

L'U.D.A.F vous propose de rencontrer la conseillère conjugale et familiale. Elle vous écoute, vous accompagne, vous aide. C'est une professionnelle, liée par le secret professionnel. **UDAF tél. 06 33 44 24 34.**

**Protection de l'enfance**

La place de l'avocat. Conférence le vendredi 18 novembre à 14h, à Chartres métropole, 3 rue Charles-Brune à Lucé.

**Organisée par l'ADETE 28.  
Tél. 02 37 18 77 99.**

**Réseau RAPPEL**

Soutien aux personnes ayant des troubles de la mémoire et à leurs proches.

**Tél. 02 3738 75 93.  
[www.reseau-memoire28.fr](http://www.reseau-memoire28.fr)**

**Un terrain à disposition**

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m<sup>2</sup> : locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et tente de 120m<sup>2</sup>.

**Renseignements tél. 02 37 34 05 13 ou 06 76 59 41 88.**

**Ciné-Clap**

15 nov. *Ne me libérez pas, je m'en charge*, documentaire de Fabienne Godet / France / 2009 / 1h47.

13 déc. *Sur les quais*, Elia Kazan / États-Unis / 1954 / 1h46

**Projections à 20h30 dans l'auditorium de la médiathèque à Chartres.**

**L'adhésion à l'association Ciné-Clap (10 € pour l'année 2011-2012) permet d'assister à l'ensemble des projections.**

**Recrutement Marine nationale**

Vous avez entre 17 et 25 ans et votre niveau scolaire est compris entre la 3<sup>e</sup> et Bac+5 ? En tout, ce sont plus de 35 métiers que vous pouvez exercer dans un univers hors du commun.

Le CIRFA Marine d'Orléans propose de vous rencontrer pour de plus amples informations, chaque mois, les 2<sup>e</sup> mercredi de 10h à 12h et les 3<sup>e</sup> mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h au CIRFA, 1, rue Pierre Mendès France à Chartres.

**Contact : 02 38 65 36 81  
[cirfa.orleans@marine.defense.gouv.fr](mailto:cirfa.orleans@marine.defense.gouv.fr)**



### Exposition d'orchidées

La Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir, en association avec la Société Nationale d'Horticulture de France, organise les 12 et 13 novembre 2011 une exposition d'orchidées : Pavillon du Jardin, 39, avenue d'Aligre à Chartres.

### Le sac à sapon

Créé et géré par Handicap International, ce produit-partage écologique est le résultat d'une longue chaîne de solidarité. Handicap International est ainsi la première association à développer ses propres produits. Chaque consommateur reverse au minimum 1,30€ permettant alors de financer des actions sur le terrain. Cette année encore, les crises humanitaires ravageant la Corne de l'Afrique et la Libye ont laissé les plus vulnérables sur le bord de la route.

### Collecte nationale de la banque alimentaire

Les 25 et 26 novembre, faites exploser la banque ! La campagne de collecte 2011 est cette année toute particulière en raison de l'incertitude totale sur le maintien de l'aide de l'Union Européenne qui représente pour nous un peu plus de 30 % des denrées distribuées ( 620 tonnes ) toute l'année à plus de 6000 bénéficiaires avec l'aide de nos 50 partenaires sur le département. Avec l'aide du Rotary Club de Chartres, le Club Inner-Wheel de Chartres et l'Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires (ACEF) Val de France Nord .

### Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations

individuelles de tabacologie. Gratuit.  
Prochaines réunions à Chartres : mardi 8 novembre à 17 h 30, mardi 6 décembre à 17 h 30.  
**Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.**

### 15<sup>e</sup> Semaine pour l'emploi des personnes handicapées,

Du 14 au 20 novembre, l'Agefiph, le FIPHFP et l'ADAPT coordonnent la prochaine Semaine pour l'emploi des personnes handicapées qui favorise chaque année le recrutement des travailleurs handicapés dans les secteurs public et privé.

### L'émission « C'est ma vie » sur M6 recherche des futurs mariés pour reportage TV

Si votre mariage est prévu d'ici fin, novembre ou décembre 2011, faites-nous partager ce moment unique de votre vie et conservez-en un souvenir inoubliable !

**Pour tous renseignements, contactez Laurie au : 01.53.17.99.52 ou lgoret@mrprod.fr**

### UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques, l'UNAFAM, (Union Nationale des Amis et Famille de Malades Psychiques) peut vous aider, vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter.  
**Tél. 06-09-67-96-76 mpf.unafam28@laposte.net»**

### Prévention suicide

La prochaine journée départementale de prévention du suicide dont le thème est « Suicides : quelles préventions dans un contexte de crise » se

déroulera le Mardi 15 novembre 2011 à l'Espace Soutine de Lèves.  
**CESEL - Hôtel Dieu - BP 30407. 28018 Chartres Cedex. Tél. 02 37 30 32 66. marie-christine.perrot@cesel.org http://www.cesel.org**

### Courses hippiques

Dimanches 6 et 20 novembre à 13h30 (20 novembre portes ouverte entrée gratuite).  
Vendredi 2 décembre à 13h30 journée Paris Hors Hippodrome, retransmise sur la chaîne EQUIDIA en direct.

### Un marché bio

A partir du 7 décembre, chaque mercredi de 17h à 20h un marché bio s'installera sous la halle de la place Billard. On y trouvera des légumes, du pain, des volailles, des œufs, de l'huile et de la farine bio.

Solution des mots fléchés du numéro de OCTOBRE 2011		P	H		P	V	S					
		B	O	U	R	G	N	E	U	F		
		B	U	R	I	N	E	R	A	I		
	R	L		O	U	T	I	L				
B		G	A	R	E		U	S	E	L		
B	E	A	U	L	I	E			M	U	E	
A	L	T	I	E	R		N	A	V	E	T	S
	A	R	L				T	A	O	N		D
V	I	O	L	E	T	T	E		E	T	A	I
A	R	C	A	N	E		L	E	U		R	E
R		E	U		N	L		L		E	M	U
	B		M	A	D	E	L	E	I	N	E	
M	A	R	E	A	U	X	M	O	I	N	E	S
U	S	A		R		I		N		E	S	T
	M	I	R	O		C	L	O	P	A		Y
R	E	S	O	N	N	A		R	E	G	A	L
	N	O	S		I	L		E	L	O	G	E
P	U	N	I	R			T		E	N	E	E
O	S		R	E	C	H	E	V	R	E	S	



PERIODE : 16 SEPTEMBRE au 18 OCTOBRE 2011

Déclarations Préalables déposées		
ESSOR DES CARNUTES	10 RUE DU PUITTS BERCHOT	TRAVAUX DE COUVERTURE
CITYA IMMOBILIER	10 RUE DE LA VOLAILLE	RAVALEMENT DE FACADE
ROPARS JEAN-MICHEL	17 RUE JEAN ROSTAND	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LE BIHAN	14 BIS RUE D'ETAMPES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SC ZANA 1	1 IMPASSE DE LA MOUTONNERIE	REFECTION DES ENDUITS DE FACADE
JOLY ANNE MARIE	56 RUE DE LA FOULERIE	TRAVAUX DE RENOVATION D'UNE BAIE VITREE
BERGER MELANIE	11 RUE DE LA GADERIE	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
BOURDELOUP GILLES	16 RUE FERDINAND DUGUE	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
VILLE DE CHARTRES	18 RUE DE LA BRECHE	MODIFICATION DE FACADE
PANNAS BERNARD	12 RUE DE LA POELE PERCEE	ISOLATION PAR L'EXTERIEUR ET RAVALEMENT DE FACADE
GUANANAIN - VAUGEOIS	9 RUE SAINT JULIEN	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
SCI DE MUSIQUE ET DE DANSE	8 RUE DES BEGUINES	RAVALEMENT D'UN MUR DE FACADE
SCI DE MUSIQUE ET DE DANSE	8 RUE DES BEGUINES	TRAVAUX DE COUVERTURE
BANIEL REMI	8 BIS RUE DE LA MANUTENTION	REPLACEMENT DE LA PORTE DU GARAGE
CLEVY LAURENT	14 RUE REMI BELLEAU	CREATION D'UNE FENETRE DE TOIT
COUR D'APPEL DE VERSAILLES	22 BD CHASLES	REMISE EN PEINTURE DE LA PORTE D'ENTREE
LEHOUX	18 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	TRAVAUX DE CLOTURE
THIBAUT MYRIAM	40 RUE DES PERRIERS	REPLACEMENT ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
MONCHATRE JEAN	119 RUE GABRIEL PERI	REPRISE DE SOUBASSEMENT
BATAILLE BLIN NADINE	3 IMP DES CHANGES	REMISE EN PEINTURE DE LA FACADE
MAIRIE DE CHARTRES	5 RUE DES HAUTS DE CHARTRES	REPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE
FOUCHARD ALAIN	9 RUE DES CASTORS	CONSTRUCTION DE VERANDA
CHAUVEAU ANNICK	34 RUE SAINT PIERRE	REMISE EN PEINTURE DES PARTIES BOIS DE LA FACADE
DAMERON MATHIEU	3 RUE JULES SIEGFRIED	POSE D'UN CHASSIS DE TOIT
CHASTANET	49 RUE ALBERTO CAPPABIANCA	MODIFICATION D'UNE CLOTURE EXISTANTE
COPROPRIETE DU 27 RUE ST PIERRE	27 RUE SAINT PIERRE	REFECTION DE LA FACADE
Déclarations Préalables délivrées		
POUTEAU - LAIZEAU	2 CHEMIN DES HAUTS MENUS	TRAVAUX DE CLOTURE
LINET CLAUDE	7 RUE DELAVOIERE	TRAVAUX DE CLOTURE
BERTHELOT CATHERINE	82 RUE GASTON COUTE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET RAVALEMENT DE FACADE
CHARTRES HABITAT	5 ET 5 BIS RUE DES TROIS PONTS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
GIRARD YANNICK	146 RUE GASTON COUTE	MODIFICATION DE FACADE
PINOTEAU ARMAND	40 RUE CHAUVEAU LAGARDE	INSTALLATION D'UN ABRI DE JARDIN
MUTUELLE ASSURANCE ELEVE	9 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE
ROCHELLE DOMINIQUE	4 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	RAVALEMENT DE FACADE
MAROLLAU	19 RUE DE LA TONNELLERIE	TRAVAUX DE COUVERTURE
VILLE DE CHARTRES	16 RUE DE LA PLANCHE AUX CARPES	MODIFICATION DU SAS D'ENTREE DU FOYER GAUJARD
VILLE DE CHARTRES	16 RUE DE LA PLANCHE AUX CARPES	INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE SECOURS
CHEVE FREDERIC	35 RUE DES VIEUX CAPUCINS	REPLACEMENT D'UN PORTAIL
OUELLARD FRANCOIS	106 RUE SAINT BRICE	REHABILITATION D'UN BATIMENT VETUSTE
GROUPAMA CENTRE MANCHE	28 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE
HLM LA ROSERAIE	RUELLE DU CLOS L'VEQUE	DIVISION PARCELLAIRE
BOUTET	15 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	TRAVAUX D'ISOLATION ET DE RAVALEMENT



GRESSETEAU	36 RUE SAINT PIERRE	REPLACEMENT D'UN CHASSIS DE TOIT
MARCHAND JACQUELINE	9 RUE DU SOLEIL D OR	TRAVAUX DE COUVERTURE
DESNOTS DOMINIQUE	29 RUE DES PETITES PIERRES COUVERTES	DIVISION PARCELLAIRE
PRADEAU - LALUE	1 RUE DE L'ABREUVOIR	DIVISION PARCELLAIRE
CHARTRES METROPOLE	2 RUE DE LA GLORIETTE	INSTALLATION DE CONTENEURS ENTERRES
BANNIER ALAIN	3 RUE THIERRY DE CHARTRES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
LELIEVRE PASCAL	43 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MALEUVRE FRANCOISE	26 RUE CHAUVEAU LAGARDE	CREATION D'UNE VERANDA
COUDAMY BRUNO	4 RUE DU BOURGNEUF	REPLACEMENT D'UN VASISTAS
BIGOT CHRISTIAN	19 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
COLLO ALEXANDRE	90 - 92 RUE DU BOURGNEUF	DIVISION PARCELLAIRE
DUNAS EMILIE	12 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	REPLACEMENT D'UNE FENETRE
LECOMTE LYDIE	168 RUE GASTON COUTE	POSE D'UN CHASSIS DE TOIT
SEGUIN HENRI	21 AVENUE DE PLAISANCE	POSE D'UNE MARQUISE SUR PORTE D'ENTREE
CHAMBON ANTHONY	10 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BARD THIBAUT	20 RUE D'ETAMPES	MODIFICATION DE FACADES
DUFricHE CHRISTELLE	3 RUE DE LA CROIX THIBAUT	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MAROLLE MARIE-CLAUDE	4 RUE HENRI IV	TRAVAUX DE RENOVATION EXTERIEURS
DAURIAC	24 RUE MURET	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET RAVALEMENT DE FACADE
CHAMORIN	8 RUE DU PETIT CHANGE	MODIFICATION DE FACADES
VOILLOT ALAIN	40 BIS RUE DE REVERDY	CREATION D'UN AUVENT
SCI LENOIR	31 AVENUE TEXIER GALLAS	POSE DE 3 FENETRES DE TOIT
ASSOCIATION DIOCESAINE	22 CLOITRE NOTRE DAME	TRAVAUX DE COUVERTURE
DESCHAMPS DOMINIQUE	53 TER RUE DES GRANDES FILLES DIEU	POSE DE CHASSIS DE TOIT
THOMMES ANDRE	17 RUE JEAN VIGO	POSE DE CHASSIS DE TOIT
BARBOT - GHADABB	6 RUE JULES SIEGFRIED	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN ET TRAVAUX DE CLOTURE
ROPARS JEAN-MICHEL	17 RUE JEAN ROSTAND	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
<b>Permis de Construire déposés</b>		
EDO	18 RUE DES GRENETS	REHABILITATION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
BRASSERIE BRUNEAU	AVENUE FRANCOIS ARAGO	REAMENAGEMENT INTERIEUR (PC MODIFICATIF)
SAILLARD	4 ET 6 RUE DE LA PORTE MORARD	REHABILITATION DE LOCAUX COMMERCIAUX EN HABITATION (PC MODIFICATIF)
CHARTRES CLOS FULBERT	2 RUE GUY MOCQUET	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
HAUTEMANIERE	80 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	TRAVAUX D'EXTENSION
ROYAN - POUPEAU	28 RUE DES BAS MENUS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
HOTEL JEHAN DE BEAUCE	19 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	MISE EN CONFORMITE INCENDIE ET ACCESSIBILITE
JARDINS DE FULBERT	37 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION DE BATIMENTS D'HABITATION
<b>Permis de Construire délivrés</b>		
PIERRAT ALAIN	17 RUE VINTANT	EXTENSION HABITATION (PC MODIFICATIF)
MASSELUS FRANCK	6 RUE DU CLOITRE ST ANDRE	DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE VILLE
A FOR PRO BA	4 RUE VLAMINCK	RESTRUCTURATION DE LOCAUX D'ENSEIGNEMENT
BERNARD RAPHAEL	104 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	TRAVAUX D'EXTENSION
<b>Permis de Démolir déposés</b>		
VILLE DE CHARTRES	29 RUE SAINT PIERRE	TRAVAUX DE COUVERTURE
<b>Permis de Démolir délivrés</b>		
DUAR	86, RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	DEMOLITION PARTIELLE



# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- M. le Maire rend hommage à Monsieur Joseph FROMONT, époux de Madame FROMONT, Adjointe au Maire, décédé ce jour. Une minute de silence est observée.

- DESIGNER Madame CRESSAN, Conseiller Municipal, Secrétaire de Séance ;

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Présentation du projet d'aménagement du secteur Cathédrale par Monsieur le Maire

### ORDRE DU JOUR

#### ADMINISTRATION GENERALE

**1. Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir (SDE 28) – Projet de modification des statuts – Approbation : à l'unanimité**

APPROUVE le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir tel qu'il est présenté en annexe.

#### PROTOCOLE

**2. Déplacement à Evora (Portugal) : à l'unanimité**

P. GEROUDET ne prend pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Monsieur Patrick Geroudet et Monsieur Michel Brice représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

**3. Déplacement à Dijon - Congrès de l'association des Villes et territoires cyclables : à l'unanimité**

(Isabelle MESNARD et Anne DELCROIX ne prennent pas part au vote)

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Madame Isabelle Mesnard et Anne Delcroix représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

#### FINANCES

**4. Engagement partenarial 2011/2013 – Ville/Centre des Finances Publiques de Chartres Municipale : à l'unanimité**

APPROUVE les termes du présent engagement partenarial, pour la période 2011-2013, définissant les axes forts de la collaboration entre la Ville et le Centre des Finances Publiques de Chartres Municipale

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ledit engagement partenarial.

**5. SA Eure-et-Loir Habitat – Garantie d'emprunt – Transformation de 2 maisons anciennes en une résidence sociale de 9 logements – Rue de la Croix Jumelin et rue Saint Brice – PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) : à la majorité**

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET votent contre  
E. CHEVEE s'abstient

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de l'emprunt PLAI que la SA Eure-et-Loir Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la réalisation d'une résidence sociale de 9 logements située Rue de la Croix Jumelin et Rue Saint Maurice à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques de l'emprunt PLAI consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et sur l'ensemble des som-

mes contractuellement dues par la SA Eure-et-Loir Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE, au cas où la SA Eure-et-Loir Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la SA Eure-et-Loir Habitat.

**6. Taxe communale sur la consommation finale d'électricité : à la majorité**

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET, E. CHEVEE votent contre

FIXE le coefficient multiplicateur de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité à 8,12.

**7. SEM « Chartres Développement Immobiliers » - Garantie emprunt Construction de logements Mail Petits Clos - Crédit Coopératif : à l'unanimité des suffrages exprimés**

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET, E. CHEVEE s'abstiennent

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que Chartres Développement Immobiliers se propose



de contracter auprès du Crédit Coopératif, destiné à la construction de logements au Mail des Petits Clos à Chartres

APPROUVE les caractéristiques de l'emprunt consenti par le Crédit Coopératif telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 50 % pour la durée totale du prêt, soit jusqu'au 31/01/2018.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Développements Immobiliers, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification du Crédit Coopératif adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le Crédit Coopératif et Chartres Développements Immobiliers.

#### **8.SEM « Chartres Développements Immobiliers » - Garantie emprunt Construction de logements Mail Petits Clos - Caisse d'Épargne : à l'unanimité des suffrages exprimés**

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET, E. CHEVEE s'abstiennent

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que Chartres Développements Immobiliers se propose de contracter auprès de la Caisse d'Épargne Loire-Centre, destiné à la construction de logements au Mail des Petits Clos à Chartres

APPROUVE les caractéristiques de l'emprunt consenti par la Caisse d'Épargne Loire-Centre telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 50 % pour la durée totale du prêt, soit jusqu'au 31/12/2017.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Développements Immobiliers, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des

sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse d'Épargne Loire-Centre adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse d'Épargne Loire-Centre et Chartres Développements Immobiliers.

#### **9.SPL « Chartres Aménagement » - Garantie emprunt - Enveloppe d'investissements : à l'unanimité des suffrages exprimés**

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET, E. CHEVEE s'abstiennent

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que Chartres Aménagement se propose de contracter auprès du Crédit Coopératif, destiné à financer les différents investissements des concessions publiques d'aménagement conclues entre la ville de Chartres et Chartres Aménagement

APPROUVE les caractéristiques de l'emprunt consenti par le Crédit Coopératif telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 80 % pour la durée totale du prêt, soit jusqu'au 31/12/2022.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Aménagement, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification du Crédit Coopératif adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les char-

ges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le Crédit Coopératif et Chartres Aménagement.

#### **10.SPL « Chartres Aménagement » Garantie emprunt ZAC Plateau Nord Est : à l'unanimité des suffrages exprimés**

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET, E. CHEVEE s'abstiennent

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que Chartres Aménagement se propose de contracter auprès de la Caisse d'Épargne Loire-Centre, destiné à la réalisation de l'opération d'aménagement du Plateau Nord Est à Chartres

APPROUVE les caractéristiques de l'emprunt consenti par la Caisse d'Épargne Loire-Centre telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 80 % pour la durée totale du prêt.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Aménagement, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse d'Épargne Loire-Centre adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse d'Épargne Loire-Centre et Chartres Aménagement.

#### **PERSONNEL**

#### **11.Renouvellement de poste – Direction de la Communication : à l'unanimité des suffrages exprimés**

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET, E. CHEVEE s'abstiennent

APPROUVE le recrutement d'un in-



fographe/maquettiste contractuel à temps complet en charge des missions telles que définies ci-dessus.

RAPPELLE que le candidat retenu sera recruté par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à leur expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondants et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

## PROMOTION

### 12. Etablissement Public Administratif (E.P.A.) « Jumelages de Chartres » - Participation financière 2011 – Approbation : à l'unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET, E. CHEVEE s'abstiennent

APPROUVE une participation de la Ville de 9 796 € pour le fonctionnement de l'EPA « Jumelages de Chartres » au titre de l'année 2011.

### 13. Désignation du Directeur de l'Etablissement Public Administratif (E.P.A.) « Jumelages de Chartres » : à l'unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET, E. CHEVEE s'abstiennent

DESIGNE B. DESORMEAUX, directeur de l'EPA « Jumelages de Chartres ».

## CULTURE

### 14. Projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental de

## Chartres : à l'unanimité

APPROUVE le projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres.

## AFFAIRES IMMOBILIERES

### 15. Jardin d'Entreprises - lieu-dit Le Bois des Poteries - Cession de parcelle : à l'unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET, s'abstiennent

DECIDE la cession de la parcelle de terre située au lieu-dit Le Bois des Poteries, cadastrée section ZO n° 1, d'une superficie de 20 830 m<sup>2</sup>, au prix de 83 320 € H.T., au profit de la S.P.L. « Chartres Aménagement » ou de toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer.

DECIDE de transférer l'autorisation d'occupation provisoire citée ci-dessus, au profit de la S.P.L. « Chartres Aménagement », le jour de la signature de l'acte de vente.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### 16. Terrain – 84 à 86, rue Saint Brice : à l'unanimité

DECIDE la cession, à Madame et Monsieur Jean FABRE, du terrain situé entre les n°s 84 et 86 rue Saint-Brice, pour 65 m<sup>2</sup>, au prix de 2 500 €.

PRECISE que les frais de commissaire enquêteur, soit 228,60 €, engagés par la Ville pour l'enquête publique réalisée en vue du déclassement dudit chemin, seront remboursés par Madame et Monsieur FABRE.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### 17. « La Croix Jumelin » - Cession partielle : à l'unanimité

DECIDE la cession partielle de la parcelle communale cadastrée section DB n° 109p pour 22 m<sup>2</sup> environ (voir plan ci-annexé) au profit de Monsieur et Madame GNAHO domiciliés 13 rue Huysmans à CHARTRES - 28000 (ou de toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer), au prix de

1 350 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### 18. Maison Pour Tous de Rechèvres – Locaux commerciaux du rez de chaussée – Cession : à l'unanimité

DECIDE la cession des trois locaux commerciaux d'une surface totale d'environ 250 m<sup>2</sup>, situés au rez-de-chaussée de la nouvelle Maison Pour Tous de Rechèvres, place de l'Abbé Stock, au prix de 300 000 € T.T.C., la T.V.A. étant de 19,6 %, au profit de la Société Mixte d'Economie « Chartres développements immobiliers » ou de toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer.

AUTORISE Monsieur le Député-maire ou son représentant à signer tous actes ou documents à intervenir.

### 19. Ilot Courtille – Déclassement partiel pour cession ultérieure – Décision initiale : à l'unanimité des suffrages exprimés

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET, s'abstiennent

AUTORISE la mise à l'enquête publique du projet de déclassement partiel de la rue Jules Martin, pour 124 m<sup>2</sup> environ, et de la rue Victor Gilbert, pour 73 m<sup>2</sup> environ, conformément au plan qui restera annexé à la présente,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

### 20. Ruelle et rue du Clos l'Evêque – Acquisition de parcelles : à l'unanimité

DECIDE d'acquérir les parcelles cadastrées section BL n°s 410, 411 et 412, ruelle et rue du Clos l'Evêque, d'une superficie respective de 1 644 m<sup>2</sup>, 1 202 m<sup>2</sup> et 227 m<sup>2</sup>, conformément au plan ci-joint, à l'euro symbolique, auprès de SO-CICA ou de toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer,

PRECISE que ces trois parcelles seront classées dans le domaine public communal.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

## MARCHES RECONDUCTIONS



**21. Maintenance, entretien, mise à niveau et déploiement de l'ensemble des équipements téléphoniques de la ville de Chartres – 2ème reconduction du Marché n°2009-168 : à l'unanimité**

APPROUVE la deuxième reconduction du marché n°2009.168 concernant la maintenance, l'entretien, la mise à niveau et le déploiement de l'ensemble des équipements téléphoniques de la Ville de Chartres ;

AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer la deuxième reconduction du marché n°2009.168 concernant la maintenance, l'entretien, la mise à niveau et le déploiement de l'ensemble des équipements téléphoniques de la Ville de Chartres.

**22. Réalisation d'analyses bactériologiques pour la réception des travaux d'adduction d'eau potable et la réalisation d'essais d'étanchéité et inspection télévisée pour la réception des travaux d'assainissement – 3ème reconduction des marchés 2009-192 (lot 1) et 2008-193 (lot 2) : à l'unanimité**

AUTORISE les troisièmes reconductions des marchés n°2008-192 et 2008-193 concernant la réalisation d'analyses bactériologiques pour la réception des travaux d'adduction d'eau potable et la réalisation d'essais d'étanchéité et inspection télévisée pour la réception des travaux d'assainissement ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les troisièmes reconductions des marchés n°2008-192 et 2008-193.

**23. Fourniture de livres et prestations associées pour les bibliothèques de Chartres – 2ème reconduction des marchés 2009-172, 2009-173, 2009-174, 2009-175 et 2009-176 : à l'unanimité**

APPROUVE les secondes reconductions des marchés 2009-172, 2009-173, 2009-174, 2009-175 et 2009-176 concernant la fourniture de livres et de prestations associées pour les bibliothèques de Chartres ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les secondes reconductions des marchés n°2009-172, 2009-173, 2009-174, 2009-175 et 2009-176.

**24. Travaux d'entretien et d'amélioration dans les bâtiments de la Ville de Chartres – 2ème reconduction des marchés 2009-**

**177, 2009-178, 2009-179, 2009-180, 2009-181, 2009-182, 2009-183, 2009-184, 2009-185, 2009-186, 2009-187, 2009-188 et 2009-189 : à l'unanimité**

APPROUVE les secondes reconductions des marchés n°2009-177 (Lot 1), n°2009-179 (Lot 3), n°2009-180 (Lot 4), n° 2009-181 (Lot 5), n°2009-182 (Lot 6), n°2009-183 (Lot 7), n°2009-184 (Lot 8), n°2009-185 (Lot 9), n°2009-186 (Lot 10), n°2009-187 (Lot 11), n°2009-188 (Lot 12), n°2009-189 (Lot 13) concernant les travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdites reconductions

**25. Maintenance du système de vidéo-protection de la Ville de Chartres – 1ère reconduction du marché n°2010-162 : à la majorité**

S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, A. CABARET votent contre  
E. CHEVEE s'abstient

APPROUVE la première reconduction du marché n° 2010-162 concernant la maintenance du système vidéo-protection de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n° 2010-162, concernant la maintenance du système vidéo-protection de la Ville de Chartres.

Le 23 Septembre 2011

Le Député-Maire,

J.P. GORGES

# Inscrivez-vous sur les listes électorales !

Pour voter en 2012, à l'occasion de l'élection présidentielle et des élections législatives, pensez à vous inscrire en mairie (mairie annexe de la Madeleine jusqu'au 30 décembre à 17 h) sur les listes électorales dès maintenant et avant le 31 décembre 2011 midi. Voter est un droit, c'est aussi un devoir de citoyen !

## Comment s'inscrire sur une liste électorale ?

Si vous venez d'emménager ou si vous n'étiez pas encore inscrit, vous pouvez demander votre inscription auprès du service des formalités administratives de la mairie de Chartres.

Vous avez trois possibilités : faire votre demande en ligne à partir du site internet de la ville de Chartres, vous y trouverez un lien vers [monservicepublic.fr](http://monservicepublic.fr) ; par correspondance ou directement en mairie.

Vous devrez compléter le formulaire mis à votre disposition sur le site de la ville, ou en mairie, fournir la copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

Dès que votre inscription sera enregistrée, si vous étiez inscrit précédemment dans une autre commune, votre radiation se fera automatiquement.

Si vous avez déménagé sans changer de commune, vous devez signaler ce changement d'adresse à la mairie de manière à ce que l'on vous attribue un nouveau bureau de vote, sinon vous resterez inscrit à l'ancien bureau de vote.



## Quelles sont les conditions pour pouvoir s'inscrire sur une liste électorale ?

Vous devez être majeur, de nationalité française et ne pas être privé de vos droits civiques.

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans bénéficient d'une inscription d'office à condition de s'être fait recensé dès l'âge de 16 ans.

Vous devez justifier d'une attache avec la commune où vous souhaitez vous inscrire : soit vous y êtes domicilié, soit vous y résidez

depuis plus de six mois, soit vous réglez une taxe (habitation, foncière) depuis au moins 5 ans.

Si vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne, vous pouvez vous inscrire sur les listes des électeurs européens. En revanche, vous ne pourrez voter que pour certains scrutins, notamment les élections municipales et l'élection des représentants au parlement européen.

### Les prochaines échéances électorales de 2012 :

22 avril et 6 mai  
pour l'élection présidentielle  
10 et 17 juin  
pour les élections législatives



# LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT SUR

# chartres.fr

## UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), rubrique «votre mairie» du menu et de cliquer sur le lien conseil municipal. De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

au salon Marceau de l'Hôtel de Ville

**PROCHAIN CONSEIL**

**LE JEUDI 24 NOVEMBRE À 20H30**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site [www.Chartres-metropole.fr](http://www.Chartres-metropole.fr)



Tout savoir sur Chartres : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



La Ville de Chartres  
présente

# Esmerald' jazz quartet

ANTOINE BOYER  
ALAIN DUBREUIL  
GUITARE

SÉBASTIEN BOYER  
GUITARE ET ACCORDÉON

JEAN-JACQUES RUHLMANN  
CLARINETTE

**Salle Doussineau** Forum de la Madeleine

**Samedi 3 décembre à 20h 30**

Jazz tzigane

Prix des places : 7€ et 5€

Renseignements et réservations :  
[reservation.doussineau@ville-chartres.fr](mailto:reservation.doussineau@ville-chartres.fr)

Direction des Affaires Culturelles - Tél. : 02 37 23 41 44

**Chartres**

